

Nouvelles de Flandre

N° 92

Trimestriel/Driemaandelijks
AVRIL-JUIN/APRIL-JUNI 2019

bpost

PB- PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

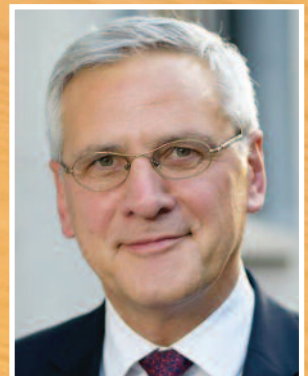
Bureau de dépôt
1200 BRUXELLES 20
Afgiftekantoor
1200 BRUSSEL 20
P008243

Droits de l'Homme :
**La société civile et les victimes
de discriminations linguistiques
« roulées dans la farine »**

Elections 2019 :
Pour qui voter en Flandre ?

**Numéro Spécial
Francophonie**

**Agenda
des activités
culturelles
en français**



www.francophonie.be/ndf



La langue française a-t-elle disparu de Flandre ?

Beaucoup d'associations proposent des activités diverses telles que conférences, spectacles ou visites guidées. Cependant, l'information circule mal. Par manque de moyens et par peur des extrémistes, la plupart des initiatives se limitent à un niveau local et sont relativement méconnues.

Il est donc indispensable de disposer d'un outil de communication efficace destiné à tous ceux qui s'intéressent à la langue française et à sa culture, d'entretenir des liens entre les francophones et de les faire connaître au-delà de leurs frontières.

C'est pourquoi nous avons créé l'Association pour la Promotion de la Francophonie en Flandre (APFF).

Que proposons-nous ?

- la diffusion d'un magazine sur Internet,
- la publication trimestrielle d'un agenda des activités en français,
- l'aide à la création de sites Internet destinés aux associations.

A qui notre projet s'adresse-t-il ?

- aux francophones de Flandre et de la périphérie de Bruxelles,
- à tous les néerlandophones qui désirent mieux connaître la langue et la culture françaises,
- aux autres francophones de Belgique et du monde avec qui nous souhaitons entrer en contact.

L'APFF s'interdit toute ingérence politique et philosophique, si ce n'est au niveau culturel qui est l'objet de son action. Elle désire en outre développer des relations harmonieuses avec les autres cultures.

L'APFF est membre de l'Association Francophone d'Amitié et de Liaison (AFAL) et membre observateur de la Conférence des Peuples de Langue Française (CPLF).

Vous pouvez **soutenir notre action** en devenant membre de notre association (cotisation 1 an : 15 €, Etranger : 30 €) ou en devenant membre d'honneur (cotisation 1 an : 50 € ou plus) ou encore en nous faisant un don. Les membres et les donateurs reçoivent le magazine "Nouvelles de Flandre" tous les trois mois.

BNP Paribas Fortis - IBAN : BE89 2100 4334 2985 - BIC : GEBABEBB



Is de Franse taal uit Vlaanderen verdwenen ?

Talrijke verenigingen stellen verscheidene activiteiten voor zoals voordrachten, optredens of geleide bezoeken. Nochtans stroomt de informatie slecht door. Bij gebrek aan middelen en door de angst voor extremisten, beperken zich de meeste initiatieven tot een lokaal niveau en blijven ze relatief onbekend.

Het is dus noodzakelijk over een doeltreffend communicatiemiddel te beschikken bestemd voor alle belangstellenden in de Franse taal en cultuur, om een band te onderhouden tussen de Franstaligen en hen te leren kennen over de grenzen heen.

Daarom hebben wij de Vereniging ter Bevordering van de Francophonie in Vlaanderen opgericht.

BNP Paribas Fortis - IBAN : BE89 2100 4334 2985 - BIC : GEBABEBB



Gibt es die französische Sprache noch in Flandern ?

Viele Vereine bieten verschiedene Aktivitäten wie Konferenzen, Vorstellungen oder Führungen an; aber leider ist der Informationsfluss schlecht. Aus mangelnden finanziellen Mitteln, aber auch aus Angst vor Extremisten beschränken sich die Initiativen auf eine lokalen Ebene und sind relativ unbekannt.

Deshalb ist ein effizientes Kommunikationsmittel wichtig, das denjenigen, die sich für die französische Sprache und deren Kultur interessieren zu Verfügung steht, und es ihnen ermöglicht, Kontakte zu unterhalten und die französische Sprache über ihre Grenzen hinaus bekannt zu machen.

Aus diesem Grund haben wir den Verein zur Promotion der Francophonie in Flandern gegründet.

BNP Paribas Fortis - IBAN : BE89 2100 4334 2985 - BIC : GEBABEBB



Has French Disappeared in Flanders ?

Many associations offer various kinds of activities, conferences, exhibitions, guided tours, etc. Often though, the information about them doesn't get out. Whether through a lack of resources or a fear of extremists, most of these initiatives remain local and little known.

It is therefore essential to have good system of communication to reach all those interested in the French language and culture, to maintain contacts among Francophones and to make sure they are known to the wider world.

This is why we have created the non-profit Association for the Promotion of French Culture in Flanders.

BNP Paribas Fortis - IBAN : BE89 2100 4334 2985 - BIC : GEBABEBB



Edito

« *Liesbeth Homans, ministre flamande des Affaires intérieures, (...) la diablesse de la N-VA, biberonnée aux thèses nationalistes, passe le plus clair de son temps à essayer d'em... les citoyens francophones qui vivent depuis des générations dans des communes que des erreurs historiques ont placées en "pays" flamand alors que ces francophones y sont largement majoritaires. (...)*

Liesbeth Homans refusera de nommer quatre bourgmestres élus en périphérie parce qu'ils ont enfreint les "règles". (...) Or les satanées circulaires Peeters, qui ont imposé cette règle, ont été réinterprétées par des arrêts du Conseil d'État, directives respectées par les maieurs qu'elle voue aux gémonies.

Tout cela n'est pas innocent, la campagne électorale débute, il faut flatter les peurs, attiser la haine de l'étranger, du francophone en l'occurrence. C'est petit, minable. »

*Francis Van de Woestyne
Extrait de l'édito paru le 12 février 2019
dans La Libre Belgique*

Le refus de nommer quatre bourgmestres francophones de la périphérie n'est qu'un exemple, parmi tant d'autres, des tracasseries et des discriminations que subissent les 310.000 francophones qui vivent en Flandre.

Afin d'éclairer les électeurs, à l'occasion des élections fédérales, régionales et européennes du 26 mai prochain, nous avons posé une série de questions sensibles aux présidents des partis politiques, tant flamands que francophones.

Nous vous invitons à découvrir leurs réponses, ainsi que notre analyse, dans ce numéro et sur notre site internet.

Anne-Françoise COUNET et Edgar FONCK



N° 92 - Avril-Juin 2019

Sommaire

• Editorial	3
• La société civile et les victimes de discriminations linguistiques « roulées dans la farine »	5
• Elections 2019 : Pour qui voter en Flandre ?	5
• Message de Mme Louise Mushikiwabo à l'occasion du 20 mars	7
• La langue française dans le monde	8
• Journée bruxelloise du Multilinguisme et de la Francophonie	9
• L'Année Francophone Internationale	11
• Histoire belge de la chanson française	13
• Napoléon et la langue française 3/3	14
• Les nouveaux mots des Grands...	15
• L'APFF et le RIE développent leurs actions à destination de la jeunesse francophone	17
• Coup de projecteur sur BUKU	18
• Cassel : Fêtes et Kermesses au temps des Breughel	19
• Toutankhamon à la Villette à Paris	20
• Cinéma : César, Magritte et après ?	20
• Jeux	21
• En Bref ...	23
• Agenda	25
• Epinglé	29

Photo de couverture : Didier Reynders à la tribune de l'ONU, Koen Geens et Kris Peeters

**Vous trouverez un formulaire de cotisation et de soutien en page 22.
Merci de nous envoyer vos commentaires et suggestions.**



Copyright © 1998-2019 A.P.F.F. asbl
Siège : Avenue de Broqueville 268/12, B-1200 Bruxelles, Belgique
Secrétariat : Spreeuwenlaan 12, B-8420 De Haan, Belgique
Téléphone : +32 (0)59.23.77.01, Télécopieur : +32 (0)59.23.77.02
Courriel : apff@francophonie.be, Site : http://www.francophonie.be/ndf
Banque : BNP Paribas Fortis, IBAN : BE89 2100 4334 2985, BIC : GEBABEBB



Avec le soutien de la Commission communautaire française et de l'Aile belge de l'Union internationale de la presse francophone.



VOUS INVITE À DÉCOUVRIR
en 2019 **L'ARMÉNIE**
Iran, Géorgie, Est de la Turquie



<http://tourisme.kasa.am>
voyages personnalisés

Hotel Alizee



*Dans une oasis de verdure et de calme,
à une centaine de mètres de la plage,
dix chambres de luxe totalement rénovées,
une piscine extérieure chauffée et un sauna...*

La formule pour des vacances réussies.

Fam. Derinck - Willems
Tollenslaan 1 • B-8421 De Haan
tél: 059.23.34.75 • fax: 059.23.76.34
e-mail: info@hotelalizee.be
www.hotelalizee.be



**Vous aimez Bruxelles
et sa périphérie...
Vous aimez l'Europe...
Vous voulez savoir
ce qu'il s'y passe...**

**Écoutez BXFM sur 104.3 FM
ou sur internet !**

Droits de l'Homme : La société civile et les victimes de discriminations linguistiques « roulées dans la farine »

Lors de son Examen périodique universel (EPU) devant le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU à Genève en 2016, la Belgique s'était engagée à travailler en collaboration étroite avec la société civile pour assurer le suivi des recommandations dudit examen. Mais notre pays n'a pas tenu ses engagements : la société civile n'a plus été réunie depuis 3 ans. De plus, le bilan à mi-parcours de l'EPU de 2016, que la Belgique aurait dû envoyer à l'ONU l'été dernier, après avoir consulté la société civile, n'a toujours pas été réalisé. A ce jour, aucune réunion avec la société civile n'a été programmée.

Le site internet des Affaires étrangères est pourtant très explicite : « *Le rôle joué par la société civile, y compris les ONG et les médias, est essentiel au fonctionnement de notre système démocratique, ainsi qu'à la protection des droits de l'homme. En contrôlant l'activité de l'Etat, la société civile agit comme un contrepoids nécessaire à son pouvoir. Le SPF Affaires étrangères accorde une grande importance à l'existence d'un dialogue avec les différents représentants de la société civile* ».

Des engagements non respectés

Forte de ces engagements répétés à de multiples reprises par le ministre des Affaires étrangères, Didier Reynders (MR), mais non concrétisés, l'Association pour la Promotion de la Francophonie en Flandre (APFF) condamne avec force le fait que la société civile n'ait pas été réunie pour examiner la proposition de loi de création d'un Institut national des droits de l'Homme (INDH) recommandée par plus de 30 pays lors du dernier EPU de la Belgique. La proposition de loi pourrait encore être votée, en toute vitesse, avant les élections du 26 mai 2019.

Le ministre de la Justice Koen Geens (CD&V) est également responsable du manque de transparence qui entoure cette proposition

de loi qu'il a concoctée avec le ministre de l'Egalité des chances Kris Peeters (CD&V). Contrairement à l'engagement pris lors de notre visite au Cabinet de Koen Geens, le 30 avril 2018, nous n'avons jamais reçu copie du texte.

Une proposition de loi inacceptable

Dans sa version actuelle, la proposition de loi de création d'un INDH est inacceptable. Elle n'offre aucune avancée en matière de lutte contre les discriminations linguistiques. En effet, si elle est votée telle quelle, c'est à dire sans amendement, il sera très difficile, voire impossible, d'obtenir par la suite qu'un organe compétent pour lutter contre les discriminations linguistiques soit désigné, alors qu'UNIA (ex-Centre interfédéral pour l'égalité des chances) est candidate. Ce sera un enterrement de première classe, la Flandre ne voulant pas entendre parler de discriminations linguistiques, ni de minorité francophone sur son territoire.

La proposition de loi est très claire : le futur INDH ne traitera pas des plaintes individuelles. Pour l'APFF, il importe donc, avant toute chose, qu'UNIA soit désignée comme organe compétent, sans quoi les victimes de discriminations linguistiques continueront d'être livrées à elles-mêmes, ce qui créerait une discrimination parmi les victimes de discriminations... Un comble ! Si l'on en croit UNIA, un cas de discrimination linguistique est signalé tous les deux jours en Belgique.

Dans ces conditions, la Coalition des associations francophones de Flandre (CAFF), représentative de la minorité francophone en Flandre, en ce compris la périphérie de Bruxelles et l'entité de Fourons, demande aux partis politiques de s'assurer de la désignation d'UNIA pour traiter des discriminations linguistiques avant la création de l'INDH.

Edgar FONCK

Elections 2019 : Pour qui voter en Flandre ?

Avec 5% des voix, les 310.000 francophones qui vivent en Flandre peuvent influencer significativement les résultats des élections fédérales, régionales et européennes du 26 mai prochain. Mais pour cela, les électeurs francophones du nord du pays doivent être correctement informés. C'est ce qui a conduit l'Association pour la promotion de la francophonie en Flandre (APFF) à interroger les présidents des partis politiques.

Questions⁽¹⁾

Nous leur avons posé une série de questions sur les sujets qui intéressent tout particulièrement la minorité francophone en Flandre. En voici les thèmes :

1. La ratification de la Convention-cadre sur la protection des minorités nationales⁽²⁾ ;
2. La désignation de l'organe compétent chargé de lutter contre les discriminations linguistiques ;
3. La ratification du Protocole 12⁽³⁾ qui interdit toute forme de discrimination et ce compris les discriminations linguistiques ;
4. La création d'un Institut national des droits de l'homme (INDH) ;
5. La non-nomination des quatre bourgmestres francophones de la périphérie ;
6. La diffusion des messages et des consignes de sécurité en quatre langues (français, néerlandais, allemand et anglais).

Réponses des partis francophones

CDH : 1) Convention-cadre : L'absence de ratification a toujours été déplorée par le cdH. 2) Le cdH considère qu'il est important

de désigner un organe chargé de lutter contre les discriminations linguistiques. 3) Protocole 12 : Pour le cdH, il n'y a pas de raison de refuser la ratification de ce protocole. 4) Le cdH estime que la lutte contre les discriminations linguistiques doit relever d'un organisme compétent. L'octroi de la compétence à l'INDH rencontre ce souci. Toutefois, il nous paraît plus logique d'attribuer cette mission à Unia. 5) La non-nomination des quatre bourgmestres est proprement scandaleuse. 6) Pour le cdH, la bonne compréhension des messages et des consignes de sécurité par un maximum de personnes est essentielle.

DEFI : 1) DéFI exige l'application sans réserve de la Convention-cadre sur la protection des minorités nationales. 2) DéFI estime que doit être désigné sans délai l'organe chargé de traiter les discriminations sur base de la langue. 3) DéFI entend que soit ratifié, sans délai ni réserve, le Protocole 12. 4) DéFI entend que soit créé rapidement un INDH qui soit compétent pour tous les droits humains en ce compris la lutte contre les discriminations linguistiques. 5) La non-nomination des quatre bourgmestres des communes à facilités constitue un déni de démocratie absolu. 6) Il est hautement souhaitable que les consignes de sécurité puissent être diffusées dans les trois langues nationales ainsi qu'en anglais sur l'ensemble du territoire.

ECOLO : 1) Ecolo soutient la ratification de la Convention-cadre pour la protection des minorités. 2) Le législateur reconnaît que la discrimination sur base de la langue nécessite la mise sur pied d'un organe spécifique. 3) Le Protocole n°12 garantit

que personne ne doit faire l'objet d'une quelconque forme de discrimination sous quelque motif que ce soit. **4)** Le monde associatif et académique doit nécessairement être associé à la création d'un INDH. L'INDH pourrait avoir un rôle à jouer aussi sur les questions de minorités linguistiques. **5)** La décision de la Ministre Homans s'assimile plus à un déni de démocratie qu'à une décision fondée en droit. **6)** Sécurité quadrilingue : A condition que l'on délimite bien ce qu'on appelle des messages de sécurité et que l'on évalue précisément les conséquences, Ecolo y est favorable.

MR : **1)** Le MR soutient la ratification de la Convention-cadre par la Belgique, conformément à la Résolution 1301 de l'Assemblée du Conseil de l'Europe qui reconnaît par ailleurs aux Francophones de Flandre le statut de minorité nationale. **2)** L'INDH sera compétent pour couvrir tous les engagements actuels de la Belgique en matière de protection des droits de l'homme, en ce compris donc la lutte contre les discriminations linguistiques. **3)** Le MR est favorable à la ratification du Protocole additionnel n°12. **4)** Nous estimons que la lutte contre les discriminations linguistiques fait partie des missions de l'Institut fédéral pour la protection et la promotion des droits de l'Homme. **5)** Bourgmestres : Nous condamnons l'acharnement de la Ministre Homans dans ce dossier. **6)** Sécurité quadrilingue : Nous sommes tout à fait favorables à cette proposition.

PS : **1)** Le PS est favorable à la ratification de la Convention-cadre sur la protection des minorités nationales. **2)** Le PS partage ce souhait, jusqu'ici refusé par les partis flamands, de désigner un organe qui sera compétent pour les discriminations linguistiques. **3)** Le PS est favorable à la ratification du Protocole n°12. **4)** Le PS plaide pour la création d'un Institut national des droits de l'Humain (INDH). Nous pensons qu'UNIA est l'institution la plus à même de répondre à cet enjeu indépendant de la création de l'INDH qu'est la discrimination linguistique. **5)** Bourgmestres : La jurisprudence du Conseil d'Etat et de la Cour de Cassation confirme qu'il faut ménager un équilibre pour garantir les droits des francophones. **6)** Sécurité quadrilingue : Le PS est favorable à entamer un débat à ce sujet.

PTB/PVDA : **1)** Convention-cadre : Le PTB défend le respect le plus large des droits humains. Les textes internationaux relatifs à ces droits humains doivent donc être signés et ratifiés par la Belgique. **2)** Organe compétent : Le PTB entend lutter contre toutes les discriminations. **3)** Protocole 12 : Les textes internationaux relatifs aux droits humains doivent être ratifiés par la Belgique. **4)** INDH : Le PTB défend la création de l'INDH conformément à l'engagement de la Belgique devant l'ONU. **5)** Bourgmestres : Les personnes désignées par les citoyens doivent siéger. **6)** Sécurité quadrilingue : Le PTB est pour l'unité de la Belgique. Le PTB veut renforcer la compréhension mutuelle en améliorant l'enseignement des langues et en promouvant le bilinguisme.

UF : **1)** Convention-cadre : Nous maintenons notre position, à savoir que nous revendiquons toujours sa ratification. **2)** Organe compétent : Cet organe est bien sûr indispensable et l'on sait où cela bloque. **3)** Protocole 12 : Il est indispensable que les discriminations linguistiques soient prises en considération. **4)** La lutte contre les discriminations linguistiques doit faire partie des missions de l'INDH. Cette mission doit être écrite noir sur blanc dans les textes. **5)** Bourgmestres : Il s'agit d'un déni de démocratie. **6)** Sécurité quadrilingue : C'est une évidence et cela serait un vrai signe d'ouverture linguistique.

Réponses des partis flamands

GROEN : **1)** Pour Groen la ratification de la Convention-cadre sur la protection des minorités nationales est négociable à condition que celle-ci ne soit pas utilisée pour modifier les lois linguistiques. **2)** Afin de permettre une mise en oeuvre efficace de la loi antidiscrimination Groen estime qu'il serait parfaitement

logique que toutes les formes de discrimination (également sur base de langue) soient reprises au sein d'un organe compétent. **3)** Protocole 12 : Groen est en faveur de la lutte contre toutes les discriminations. **4)** Groen est favorable à ce que l'INDH prenne explicitement en charge la discrimination linguistique. **5)** Bourgmestres : Groen attend de toutes les parties qu'elles respectent les règlements et les jugements des tribunaux compétents. **6)** Sécurité quadrilingue : Si l'octroi d'informations supplémentaires améliore la sécurité, Groen n'y voit pas d'objection. Cependant, il ne semble pas utile d'en faire une règle générale.

OPEN VLD : **1)** Selon l'Open Vld, les francophones ou néerlandophones ne peuvent pas être considérés comme des minorités nationales au sens de la Convention-cadre. **2)** L'Open Vld soutient la création d'un INDH doté de compétences larges, dont la lutte contre les discriminations basées sur la culture ou la langue. Mais nous devons veiller à ce que les mécanismes de plaintes ne soient pas utilisés pour provoquer des troubles communautaires. **3)** La lutte contre toutes les formes de discrimination, y compris les discriminations linguistiques est une priorité pour l'Open Vld. Toutefois, le Protocole n°12 soulève des questions quant à son application en Belgique. **4)** Nous sommes d'accord pour que la langue soit prise en compte dans la liste des motifs de discrimination sur lesquels l'INDH pourrait enquêter. **5)** Bourgmestres : En cas de refus de nomination d'un candidat, un recours peut être introduit auprès du Conseil d'Etat. **6)** Il est aujourd'hui déjà possible de communiquer en plusieurs langues pour des questions de sécurité publique.

SPA : **1)** Le sp.a est ouvert à une discussion sur la Convention-cadre pour autant que les principes fondamentaux de notre Etat fédéral soient respectés. **2)** Dans le contexte de création de l'INDH, le sp.a est favorable à la désignation d'un organe compétent pour les langues à condition de respecter la Constitution. **3)** Cf. question 1. **4)** Idem question 2. **5)** Le sp.a est en faveur d'un compromis selon lequel la préférence linguistique peut être enregistrée pour un nombre limité d'années. **6)** Le sp.a est également ouvert à discuter de la diffusion de messages et consignes de sécurité en quatre langues.

Analyse

Tous les partis francophones sont favorables à la ratification de la Convention-cadre sur la protection des minorités nationales et du Protocole 12, ainsi qu'à la création d'un INDH et à la désignation d'un organe compétent chargé de lutter contre les discriminations linguistiques. Ils condamnent tous la non-nomination des bourgmestres francophones de la périphérie et sont favorables aux messages et consignes de sécurité quadrilingues.

Notons que le MR met en avant le rôle de l'INDH dans la lutte contre les discriminations linguistiques. Ce qui est selon nous une duperie car le futur INDH, tel que décrit dans la proposition de loi, ne traitera pas les plaintes individuelles (voir par ailleurs). Nous n'accorderons donc pas notre suffrage au MR pour cette raison. DEFI est le parti le plus revendicatif quant à l'ensemble des critères.

Trois partis flamands (CD&V, N-VA et VLAAMS BELANG), les plus pointus au niveau communautaire, ne nous ont pas répondu. Par contre on observe de belles avancées chez GROEN, à l'OPEN VLD, au PVDA (PTB) et au SPA. Nous écarterons l'OPEN VLD qui ne considère pas les francophones de Flandre comme une minorité au sens de la Convention-cadre. GROEN est de loin le parti flamand le plus ouvert sur l'ensemble des points.

Les francophones qui en auront la possibilité voteront massivement pour la liste UF (Union des francophones) aux régionales, ceci afin de conserver un siège francophone au parlement flamand et essayer d'en obtenir un deuxième.

Edgar FONCK

(1) Retrouvez le texte intégral des questions et des réponses sur notre site internet.
 (2) <https://www.coe.int/fr/web/minorities>
 (3) <https://www.coe.int/fr/web/conventions/full-list/-/conventions/treaty/177>

Message de Mme Louise Mushikiwabo, Secrétaire générale de la Francophonie à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie, 20 mars 2019



**En français,
s'il vous plaît
#malanguefrançaise**

Ma langue française, c'est cette langue qui unit les 88 États et gouvernements membres de la Francophonie autour de valeurs partagées et de défis à relever ensemble.

C'est cette langue qui dépasse les frontières géographiques, les barrières idéologiques et les clivages religieux. Cette langue qui tisse tant d'amitiés et crée de si belles synergies dans notre grande famille francophone.

Ma langue française, c'est une langue de solidarité et de développement, c'est la langue de l'éducation, de l'accès au savoir, de la formation professionnelle, cette langue qui doit résolument mettre les jeunes sur le chemin de l'emploi. C'est la langue de l'échange et du partage des bonnes pratiques.

Pour moi, qui suis citoyenne du monde, profondément africaine, et originaire de ce village nommé « Rwanda », ma langue française vit et cohabite avec mes autres langues, ma langue maternelle et nationale, le kinyarwanda, et mes autres langues de travail, l'anglais et le swahili. C'est cela ma langue française, cette langue qui, sans complexes, s'impose, se vit et s'intègre dans un contexte plurilingue.

Alors, vous, que vous soyez du Sud ou du Nord, que vous viviez près des dunes du désert ou dans les grandes plaines enneigées, en milieu rural ou dans une de nos modernes métropoles,

Vous, qui avez la chance de faire partie des 300 millions de personnes qui, partout dans le monde, parlent français, **vous aussi**, qui avez choisi d'ajouter le français à votre riche palette de langues,

en ce 20 mars, Journée internationale de la Francophonie, quelle est votre langue française ?

En tant que Secrétaire générale de la Francophonie, je veux que nous menions **ensemble** des actions concrètes et réalistes pour un repositionnement de notre langue commune. Redonnons au français une vraie visibilité sur la scène internationale, assurons-lui une plus forte présence sur la Toile, dans les médias et dans la vie de tous les jours. Qu'il soit encore plus une langue de création, d'innovation, la langue du droit, de la science, des technologies, de l'économie... Et surtout, encourageons toutes les initiatives en faveur d'un enseignement de qualité.

Travaillons **ensemble** pour faire rayonner la langue française.

Ensemble, nous pouvons partager beaucoup plus... et tout cela, **en français, s'il vous plaît !**



Actuellement cinquième langue la plus parlée dans le monde, le français devrait être pratiqué par quelque 750 millions de personnes en 2070. En théorie, du moins.

À l'occasion du Sommet d'Erevan, l'Observatoire de la langue française de l'OIF présentait son nouveau rapport « La langue française dans le monde » publié chez Gallimard. Les nouveaux chiffres annoncent la progression de 10 % du nombre de locuteurs de français dans le monde depuis 2014. Le français est ainsi la 5ème langue la plus parlée après le chinois, l'anglais, l'espagnol et l'arabe avec 300 millions de locuteurs. L'espace francophone bénéficie de la dynamique démographique de l'Afrique et des progrès de sa scolarisation puisque 59 % des locuteurs quotidiens de français se trouvent désormais sur ce continent.

Qui apprend le français ?

La langue française est enseignée dans tous les pays du monde en tant que langue étrangère, au sein du système éducatif des pays, grâce au réseau des Instituts français et Alliances françaises, des centres de langues des départements de français des universités, avec un nombre d'apprenants en progression constante. C'est la deuxième langue étrangère la plus apprise au monde, et ce par plus de 50 millions de personnes.

Au sein de l'Union européenne, le français qui est la première langue de 12 % des citoyens (contre 16 % pour l'allemand et 13 % pour l'anglais) demeure la deuxième langue étrangère la plus apprise dans le premier cycle de l'enseignement secondaire des Etats membres, avec 26,1 % du total des élèves qui l'apprennent. Au Royaume Uni, par exemple, le français reste la langue la plus choisie.

Quels usages ?

L'Afrique est destinée à devenir l'espace où il y aura le plus de locuteurs en français. Les pourcentages de ceux qui utilisent quotidiennement cette langue sont pourtant assez variables. A peine 13 % au Niger et 17 % au Mali comme au Tchad. Mais ils sont 26 % au Sénégal, 33 % en Côte d'Ivoire, 51 % en République démocratique du Congo (RDC) et même 59 % au Congo-Brazzaville. Au Maghreb, le français est utilisé quotidiennement par 52 % des Tunisiens, mais par 35 % des Marocains et 33 % des Algériens.

Hors des pays francophones, la capacité à parler et à écrire le français est incontestablement un atout supplémentaire dans la recherche d'un emploi dans des domaines tels que les relations commerciales, les organisations internationales, l'hôtellerie et le tourisme. La maîtrise du français ouvre l'accès à des projets de mobilité internationale notamment pour poursuivre ses études supérieures.

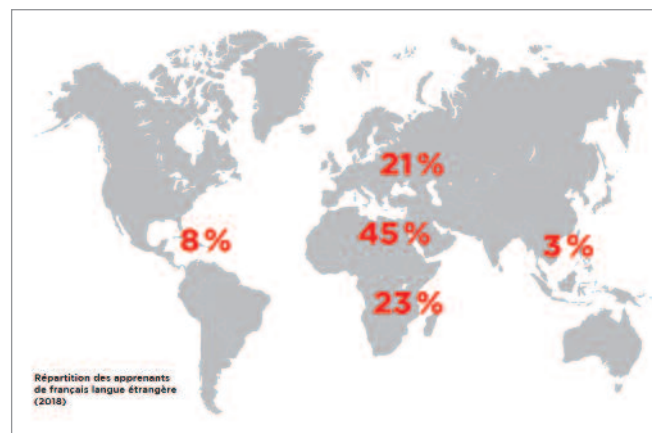
Quel est le poids du français ?

Avec 1,2 milliard d'habitants, la francophonie rassemble 16 % de la population mondiale et produit 16,5 % de la richesse mondiale. Pour les pays d'usage quotidien du français, le partage de cette langue dope leurs échanges économiques notamment pour les produits culturels. Le français est diffusé à travers les médias et le nombre de distributeurs de contenu francophone est en croissance. Enfin, le français trouve aussi, sur la toile, une certaine caisse de résonance puisque c'est la quatrième langue de l'internet après l'anglais, le chinois et l'espagnol.

L'édition papier 2019 est conçue comme un outil d'information objectif sur la présence et l'usage du français mais aussi un état des lieux des enjeux et défis dans les domaines aussi cruciaux que l'éducation, le développement inclusif et durable, le numérique ou les médias.

A-F COUNET

* La langue française dans le monde, édition 2019, Gallimard/OIF. Synthèse : <https://www.francophonie.org/IMG/pdf/synthese-langue-francaise-2018.pdf>



Journée bruxelloise du Multilinguisme et de la Francophonie



Participation de l'APFF et du Richelieu

Jean-Baptiste Lemoine, secrétaire d'Etat auprès du ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères

La Francophonie, c'est aussi l'occasion de s'ouvrir aux autres langues. L'ambassade de France en Belgique, l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Alliance Française Bruxelles-Europe – en collaboration avec plusieurs ambassades et des associations vouées à la promotion de la langue et la culture françaises dont l'APFF et le Richelieu – organisaient les 6 et 7 mars derniers la Journée bruxelloise du Multilinguisme et de la Francophonie au Palais des Académies à Bruxelles, en présence de nombreuses personnalités.

Quatre thèmes ont été abordés sous forme de tables rondes : Droit et langues des négociations internationales - L'intelligence artificielle va-t-elle réaliser le mythe de Babel ? - Les médias face à l'unilinguisme - Culture, recherche, édition : la bataille pour les publications non anglophones.

Morceaux choisis

Au niveau des négociations internationales, pour un diplomate, connaître une langue étrangère : « *ce n'est pas une notion mais une nécessité* » selon **Johan Verbeke**, directeur de l'Institut Egmont. Deux aspects sont essentiels en diplomatie. D'une part, l'empathie qui consiste à « *se transposer mentalement dans l'esprit de son interlocuteur* » pour être entièrement à son écoute et le comprendre. Il est donc avantageux de connaître la langue de l'autre parce que la langue est plus qu'un outil technique, c'est un univers, une manière de penser. Second aspect primordial en diplomatie : le respect et la reconnaissance. Donc, pouvoir ne fut-ce qu'accueillir son interlocuteur dans sa langue est une marque de considération, élément facilitateur en négociation.



Pour **Olga Cosmidou**, ancienne directrice du service de traduction et interprétation du parlement européen, dans le contexte de la globalisation, nos langues doivent être préservées puisqu'elles sont le vecteur de notre culture qui reflète notre vision du monde. Toutes les langues de l'Union doivent être respectées.



Stéphane Lopez, représentant de l'OIF auprès de l'UE déplore l'absence de conscience linguistique associée à une absence de conscience des dégâts culturels qui mènent certains à ne s'intéresser qu'à l'efficacité et les poussent à l'utilisation d'une langue unique, la langue de l'approximation. Les statistiques montrent que plus de 90% des documents sont rédigés en anglais, on

ne peut donc plus parler de multilinguisme dans les institutions européennes.

En matière de médias, selon **Béatrice Delvaux**, rédactrice en chef au *Soir*, en Belgique le rapport à la langue française et à sa pratique est chargé culturellement par les fantasmes du passé, les mythes et les rapports collectifs. Selon **Jean Quatremer**, correspondant de *Libération* à Bruxelles, les institutions communautaires sont depuis longtemps dans un régime unilingue anglophone, non pas imposé par les Britanniques mais qui s'est installé à cause de l'abdication de la classe politique française et ce, depuis l'adhésion des états nordiques et de l'Autriche, en 1995.



Enfin, **Jacques De Decker**, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de langue et littérature françaises de Belgique, souligne que le rayonnement des grands penseurs français du XVIIème siècle a donné à la France l'illusion que le français était une langue universelle. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Il faut cependant s'inquiéter de l'uniformisation à l'échelle de la planète de l'usage d'une langue.

Avec lui, on pourrait conclure ces réflexions en disant que « *le phénomène langagier est par définition pluraliste et non prédestiné à l'universalité* ».

A-F COUNET

Informations : <https://www.alliancefr.be/fr>



L'Année Francophone Internationale

la revue annuelle des francophonies
éditée par Agora Francophone Internationale



L'Année Francophone Internationale

Voyage en francophonies

n°27 - 2019

n° 27



Francophonie **polonaise**
Francophonies en Limousin # 35 ans
Dossier : **Mobilité** jeunesse
Carte blanche **ESJ Lille** : Migration
Science en français
Droits **linguistiques**
Économie : L'assurance réinventée
Presse suisse : État des lieux
Francophonie en **Ontario**
50 ans de l'OFQ
Lectures francophones

Grand angle - Louisiane

Culture | Histoire | Société
Droits de l'Homme et démocratie
Géopolitique | Économie | Éducation

Le nouveau numéro de
L'Année Francophone Internationale
disponible sur <http://boutique.agora-francophone.org>

www.agora-francophone.org

L'Année Francophone Internationale : Quels horizons pour l'édition 2019 ?

La Francophonie et l'ONU fervents défenseurs des droits de l'Homme

L'Année Francophone Internationale (AFI) nous embarque pour son voyage annuel aux quatre coins de la francophonie. Cette année encore, notre association de Promotion de la Francophonie en Flandre (APFF) a collaboré à cet important volume, sous la plume d'Edgar Fonck, avec un dossier sur les droits de l'Homme défendus conjointement par la Francophonie et l'ONU.

Un itinéraire bigarré

L'édition 2019 nous emmène en « Grand angle » en Louisiane, historique terre francophone que nous explorons intimement grâce à la mobilisation d'auteurs du cru engagés. Ce dossier tombe à point, car la Louisiane fait dorénavant partie de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Restons sur ce continent et observons, au Canada voisin, l'Ontario qui poursuit son affirmation francophone (même si l'automne dernier a été rude pour la communauté francophone des lieux) tandis que le Québec fête ses 50 ans de coopération avec la France en célébrant l'Office Franco-Québécois de la Jeunesse.

Traversons les continents et les frontières en nous immergeant dans le dossier « mobilité de la jeunesse » et dans la carte blanche construite par les étudiants de l'École Supérieure de Journalisme de Lille. Deux sujets intenses qui démontrent, s'il le fallait encore, l'attraction exercée par certains pays sur les populations jeunes ou dans la force de

l'âge en quête d'avenir meilleur. Migration économique, migration étudiante, migration quasi forcée ou pleinement volontaire... les défis à relever ont de multiples causes, rares sont les cas où seules l'insouciance et l'expérience sont les moteurs.

Incursion en Pologne où une extraordinaire aventure mêlant la langue française et le théâtre mobilise des foules de lycéens, de professeurs et d'auteurs. Aventure qui s'exporte encore et toujours plus... jusqu'au Brésil, aux États-Unis et très récemment au Sénégal. Sans omettre la lecture de l'histoire de la langue française en Pologne vue par un universitaire français en poste à Varsovie.

Le Festival des Francophonies en Limousin fête ses 35 ans ! Les doctorants en littérature francophone de l'Université de Limoges sont allés à la rencontre des figures qui ont fait de cet événement un moment phare pour les cultures francophones.

La presse francophone suisse mal en point, les « jeunes pousses » francophones à l'assaut du marché de l'assurance, l'ONU et l'OIF au plus près des sociétés malmenées par des pouvoirs peu respectueux des droits humains sont aussi au sommaire de cette 27e édition. Tout comme une enquête menée par la chaire Senghor de la Francophonie de Lyon et l'Institut International pour la Francophonie qui assurément captivera les observateurs de la francophonie institutionnelle : « La Francométrie 2018 : le classement de Lyon ». Sans négliger les « lectures francophones », une année de publications centrées sur le sujet qui nous mobilise tous !

La francophonie est riche de ses diversités, l'Année Francophone Internationale et la plateforme www.agora-francophone.org en sont les reflets !

Arnaud GALY
Rédacteur en chef de l'AFI

Informations : www.agora-francophone.org

Le site est en ligne depuis septembre 2014 et a été entièrement renouvelé dans son esthétique, son ergonomie et son contenu en 2018. Il a été créé et est géré par l'association Agora Francophone Internationale regroupant universitaires et journalistes très attachés à la francophonie et à ses valeurs.



« Grand angle » Louisiane



ATELIER D'ÉCRITURE EN TOSCANE

ÉTÉ 2019 : la Maison de la Francité vous emmène en Toscane, pas loin de Florence, sur les traces de Stendhal et de Dante Alighieri, pour un atelier d'écriture hors des sentiers battus, entre vignes et vallées.

PLUS D'INFOS :

www.maisondelafrancite.be
secretariat@maisondelafrancite.be
02 219 49 33



EN PARTENARIAT AVEC www.dolcevita.be & www.punto-it.be

www.maison.de.la.francite.be

Dîner littéraire : Histoire belge de la chanson française



Maison de la Francité
28/03/2019

Soirée conviviale et captivante, à la *Maison de la Francité*, le 28 mars dernier, avec un dîner littéraire et musical accueillant Thierry Coljon et Jacky Wingelinckx.

Journaliste puis responsable du département des musiques non classiques au journal *Le Soir*, Thierry Coljon a écrit de nombreuses biographies de chanteurs, plusieurs documentaires parmi lesquels « De Brel à Stromae - La grande histoire belge de la chanson française » et même des fictions comme « Stromae est mort à New York ». Personne ne connaît mieux que lui, le petit monde de la chanson belge.

Des anecdotes et de l'harmonica

Thierry Coljon nous a livré une série d'anecdotes agrémentées de quelques morceaux improvisés à l'harmonica par Jacky Wingelinckx, véritable clone de Toots Thielemans.

La Belgique exporte de nombreux artistes francophones mais qu'ont en commun Jacques Brel, Salvatore Adamo, Pierre Rapsat, Maurane, Stromae et bien d'autres encore ? Peut-on parler de chanson belge ? De toute évidence, affirme Thierry Coljon « il n'y a aucun rapport entre Jacques Brel, Annie Cordy et Arno, sauf leur sens de l'autodérision ». Il cite l'exemple de Brel qui ose dire « beau, beau et con à la fois » ou Cordy qui n'hésite pas à se déguiser en bonne du curé ou encore, Angèle qui choisit pour la couverture de son album, une photo d'elle enfant avec les dents de travers.



De g. à d.: Thierry Coljon et Jacky Wingelinckx

Depuis quelques années, nos chanteurs assument leur belgitude : Angèle intitule son album « Brol » ; sur toutes les scènes du monde, Stromae dit « nonante » et pas « quatre-vingt-dix » alors que Pierre Rapsat chantait « l'enfant du quatre-vingt-douzième ». Stromae, encore, sur la scène du Madison Square Garden de New-York saluait son public en néerlandais et tenait en haleine les 20.000 spectateurs avec un répertoire uniquement en français.

Succès internationaux

Un succès aux Etats-Unis que n'avait connu avant Stromae que Sœur Sourire et son célèbre titre « Dominique », la seule Belge à avoir été classée n°1 aux Etats-Unis. Son succès était tel qu'elle avait même été invitée à l'émission musicale la plus populaire de la télévision américaine *The Ed Sullivan Show* où tous les artistes se précipitaient. Notre Sœur Sourire, elle, n'a pas pu s'y rendre et c'est le présentateur Ed Sullivan lui-même et son équipe qui se sont déplacés au couvent de Fichermonst pour rencontrer la sœur.

Thierry Coljon a raconté la vie en dents de scie de Maurane, une des plus belles voix féminines de la chanson française avec Céline Dion. En chantant en français, tous ces artistes contrairement à ceux qui s'expriment en anglais, « prennent plus de risque car ils se déshabillent » comme l'a judicieusement conclu Thierry Coljon.

A-F COUNET



Donald George (debout) salue les participants

Napoléon et la langue française Troisième partie : Organiser l'administration, l'université et le Code civil en français

L'emploi de la langue nationale réduit l'usage des dialectes et des patois, restés vivants dans le Midi, et participe à la centralisation du pouvoir de l'Empereur. Sans lui rendre son nom, Napoléon fait renaître l'Académie française, supprimée en 1793.

L'administration en français

En poursuivant son œuvre de centralisation, le régime napoléonien fait progresser l'usage de la langue nationale. En France, il n'y a désormais qu'une administration uniforme, semblable de Strasbourg à Bordeaux. Ses fonctionnaires, appartenant tous à un cadre unique, sont envoyés au hasard des places disponibles de poste en poste, qu'ils soient préfets, magistrats, percepteurs, gendarmes ou agents voyers. Naturellement, ils n'administrent et ne remplissent leurs paperasses qu'en français. Leurs guichets, déjà peu avenants, se fermentaient impitoyablement à celui qui serait incapable de s'expliquer en français.

En matière administrative, comme dans la Grande Armée, l'Empereur use d'un langage très direct. Ainsi, de Schönbrunn, le 21 août 1809, écrit-il au préfet du Var : « Monsieur le préfet, J'apprends que des incendies ont éclaté dans les forêts du département dont je vous ai confié l'administration. Je vous ordonne de faire fusiller sur le lieu de leur forfait les individus convaincus de les avoir allumés. Si ces incendies se renouvelaient, je veillerai à vous trouver un remplaçant. » Signé Napoléon Empereur.

L'enseignement et l'Université impériale

Ni le premier Consul ni l'Empereur n'attache de l'importance à l'instruction primaire. Celle des filles est laissée aux familles. Celle des garçons n'est organisée, sur le papier, qu'en novembre 1811. Napoléon ne s'occupe que de l'enseignement supérieur. Afin de répondre à ses corrections très dures, Fourcroy réécrit 23 fois le texte législatif qui instaure l'Université impériale, le 10 mai 1806, et donne à l'Empereur le monopole de l'enseignement. Deux ans plus tard, Napoléon crée l'ordre des Palmes académiques afin de récompenser, par une décoration et une pension, les personnes qui se sont distinguées au sein de l'Université française ou ont rendu des services à l'enseignement. Le décret du 4 octobre 1805 régit l'ordre des Palmes académiques actuel.

Une nouveauté. À la Faculté de médecine, les étudiants attachés à un hôpital doivent y coucher. Ce sont les premiers *internes* des hôpitaux, ainsi nommés depuis le Ier Empire. Napoléon, en effet, adore les dortoirs, les casernes, les internats. À cette époque, *interne* est un nom exclusivement masculin. La Faculté de médecine de Paris rayonne dans le milieu médical français et dans l'Empire. Elle forme les médecins et les chirurgiens de la Grande Armée.

La deuxième classe, ex-Académie française

Supprimée en 1793, l'Académie française renaît, le 23 janvier 1803, sous le nom de *deuxième classe* ou *classe de langue et de littérature françaises*. Elle retrouve sa vocation initiale : être la gardienne de l'intégrité de la langue, mais il lui est interdit de reprendre le nom d'Académie française. Napoléon est néanmoins considéré comme son second fondateur. En 1805, il décide d'installer l'Institut dans l'ancien collège des Quatre-Nations, situé quai de Conti. Son adresse actuelle.

Par souci de prestige, Napoléon crée d'importants prix littéraires (seize pour la deuxième classe). Toutefois, il a l'impression que les grands esprits le récusent et il craint les gens de lettres. En homme des Lumières, il fait tout pour les ramener à lui, d'autant plus que, dans son obsession des formules, du théâtre, des inscriptions de marbre au fronton des monuments à sa gloire, il veut agir sur la littérature et sur la langue.

En littérature, il a des idées précises. Ses genres préférés sont la tragédie et l'épopée. À l'époque, cela signifie revenir au XVIIe siècle, à Corneille, Racine, Chapelain et Boisrobert. Une anecdote. Quand Napoléon n'aime pas un livre, il le jette au feu. Comme il est sensible au froid, des feux brûlent dans ses appartements presque toute l'année. De plus, lorsqu'il surprend ses gens de maison à lire des ouvrages qui lui déplaisent – particulièrement des romans –, il jette aussi ces livres au feu, en demandant aux délinquants « si un homme ne peut pas faire meilleure lecture ».

Le Code civil des Français ou le code Napoléon

Napoléon n'aime pas les avocats : « Interpréter la loi, c'est la corrompre ; les avocats tuent les lois. » En revanche, il apprécie la magistrature et s'intéresse à ses travaux.

Sous l'ancien Régime, les Français n'étaient pas soumis aux mêmes lois civiles et pénales. « On change de lois en changeant de chevaux de poste » avait coutume de dire Voltaire. Une législation unique va se substituer à la diversité des coutumes. Le *Code civil des Français*, promulgué le 30 ventôse an XII (21 mars 1804), fort de 2281 articles, et appelé *code Napoléon* en 1808, est l'un des titres de gloire de Napoléon Bonaparte.

Il en est conscient. « Mon seul code pour sa simplicité a fait plus de bien en France que la masse de toutes les lois qui m'ont précédé. » (Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*, 29 novembre 1815.) Sur le rocher de Sainte-Hélène, au soir de sa vie, il déclare à Montholon : « ma vraie gloire n'est pas d'avoir gagné quarante batailles, Waterloo effacera le souvenir de tant de victoires. Ce que rien n'effacera, ce qui vivra éternellement, c'est mon Code civil ».

Bonaparte a un double mérite. D'une part, il choisit les bons rédacteurs qui composent la Commission : Portalis, Tronchet, Maleville, Bigot. D'autre part, il exige deux qualités d'écriture : la clarté et la concision, parce qu'elles permettent la bonne compréhension d'un langage technique et spécifique.

De plus, il contribue personnellement à l'élaboration du Code civil par sa présence assidue aux séances de travail et par ses interventions fréquentes. Il questionne beaucoup. Il étonne les juristes les plus chevronnés par ses remarques et par son éloquence : « des phrases brèves, nettes, coupantes, qui font image, qui parlent, qui vivent, qui marchent, des traits de feu... dardés par son esprit », note le doyen Savatier. S'il suit de près l'élaboration du Code, c'est parce qu'il veut que l'œuvre aboutisse et qu'elle dure, contrairement aux trois premiers projets qui ont avorté.

Le fauteuil construit pour lui existe toujours, probablement dans le bureau du secrétaire général du Conseil d'État français. Ce fauteuil permet de mesurer combien cet homme, grand sur les champs de bataille, est de taille normale pour un homme de son époque : 1,68 mètre.

Misogyne, Napoléon ? Oui, si l'on se réfère au Code civil et à des confidences. Corse, Bonaparte tient au principe d'autorité : la femme doit obéissance à son mari et les enfants, à leur père ; toute rébellion entraîne une correction paternelle pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement. C'est le *Pater familias* au sens romain du terme. D'ailleurs, « il vaut mieux que les femmes travaillent de l'aiguille que de la langue. » (Roederer, *Journal*, 19 nivôse an IX [9 janvier 1801].) Sans enfant, soucieux de sa succession, Bonaparte fait insérer les dispositions relatives au divorce et à l'adoption.

Alors qu'ils datent de plus de deux cents ans, la plupart des textes du Code civil n'ont pas pris une ride. Clarté, concision. Tout est dit, il n'y a rien à ajouter ni à retrancher. Ces qualités expliquent l'influence extraordinaire du code Napoléon tant en Europe qu'en Amérique latine et en Afrique.

Le style du code Napoléon continue de faire l'admiration des juristes et des écrivains. « En composant La Chartreuse [de Parme], pour prendre le ton, je lisais chaque matin deux ou trois pages du Code civil, afin d'être toujours naturel », écrit Stendhal à Honoré de Balzac, le 30 octobre 1840.

« Et dire que les Anglais ont envoyé Napoléon à Sainte-Hélène pour qu'on n'en entende plus parler » (J. Jourquin, spécialiste de l'histoire de Sainte-Hélène).

Michèle LENOBLE-PINSON

Les nouveaux mots des Grands...

Les grands de cette planète, se rendant compte que les mots sont les portes d'entrée de la réalité de ce monde n'hésitent pas à en remettre au goût du jour ou parfois même inventer de toute pièce des mots nouveaux pour pimenter leurs discours.

Ainsi, Jacques Chirac surprendra-t-il nombre de ses spectateurs, en 2000, lors d'une émission télévisée, en utilisant l'expression « C'est abracadabrantique ! » à propos de révélations sur les financements de son parti. Les plus érudits des journalistes retrouvèrent cependant ce terme dans le livre « Les vagabonds » de Mario Proth (1865) : « Il a usé le plaisir sans trêve, les voluptés faciles, l'excentricité superbe, l'orgie abracadabrantique. » On peut donc considérer que c'est bien cet auteur qui a créé ce néologisme cent-trente-cinq ans auparavant. Arthur Rimbaud, à son tour, l'emploie dans le poème « Le cœur supplicé » en 1871 :

Ô flots abracadabrantiques
Prenez mon cœur, qu'il soit sauvé.
Ithyphalliques et pioupiesques
Leurs insultes l'ont dépravé !

Remarquez au passage que nous avons échappé à *pioupiesque* (qui ne réussit jamais à entrer dans les dictionnaires)

et *ithyphallique*, mot rare dont je n'ose même pas vous donner la définition.

Sarkozy s'y est mis, lui aussi. À propos de François Hollande, il a dit : « Je comprends qu'il soit tournebousolé » et à une autre occasion, il a parlé de *méprisance*, vieux mot français cependant.

Mais il reste célèbre pour ses phrases incompréhensibles : « On a reçu un coup de pied au derrière, mais c'est pas parce que vous voulez renverser la table que vous descendez de la voiture dont vous vous abstenez de choisir le chauffeur ».

Jean-Marc Ayrault n'était pas en reste en inventant le terme *cressonisation* pour désigner un homme ou une femme politique dont la communication est farcie d'erreurs (en référence à Edith Cresson).

Et ne nous attardons pas sur *raffarinades*, *juppettes*, *balladurette*, *lepénisation*, néologismes construits sur des noms d'hommes et femmes politiques.

Ségolène Royal avait, de son côté, attiré l'attention en utilisant le mot *bravitude* sur la muraille de Chine, en 2007 : « Comme le disent les Chinois, qui n'est pas venu sur »

la Grande muraille n'est pas un brave. Qui va sur la Grande muraille conquiert la bravitude ».

En outre, François Fillon a déclaré qu'il était *inénergable*, J. M. Le Pen a inventé le terme *ripoublique* pour désigner la République des ripoux. Jean-Luc Mélenchon s'est fendu du mot-valise *austéritaire*.

Bon, entendons-nous bien. il n'est pas dans mes intentions de critiquer celles et ceux qui inventent des mots ou qui utilisent des mots rares, je le fais souvent moi-même. La langue vit et évolue. Les mots existent avant d'apparaître dans les dictionnaires. En moyenne, cent-cinquante mots sont « reconus » par les dictionnaires annuellement. Le nombre de mots nouveaux est bien plus important dans les dictionnaires techniques et scientifiques, amenés à en reconnaître pour désigner des concepts ou des objets nouveaux. Le Trésor général des langues et parlars français à Nancy a répertorié ainsi plus de 1 200 000 mots différents alors que 3500 mots nous suffisent amplement dans nos conversations quotidiennes...

Je constate simplement que les néologismes ou les mots rares utilisés publiquement par les grands de ce monde sont immédiatement remarqués et font l'objet de commentaires approfondis sur les réseaux sociaux. Nous ne sommes pas tous égaux apparemment dans ce type d'exercice. Autrement dit, un quidam qui inventera un nouveau mot aura évidemment moins d'impact qu'une vedette ou un homme politique.

Il convient d'ailleurs de ne pas crier à chaque fois au néologisme. L'exemple d'*abracadabrantesque* le démontre déjà.

En avril 2018, Emmanuel Macron a utilisé le verbe *impuis-santer* : « *A plusieurs reprises, plusieurs membres de la communauté internationale se sont organisés pour impuis-santer l'ONU et l'Organisation internationale de lutte contre les armes chimiques* ». Il figurait déjà dans un de ses discours en janvier de la même année.

Ce verbe est inconnu des dictionnaires. Cependant, il est compréhensible par tout un chacun. Il nous semble familier, car il est bien construit avec le préfixe « im ». Cependant, très peu de verbes ont été construits sur ce modèle en partant d'un adjectif (*perméable* a donné *impermeabiliser*, mais c'est bien l'un des rares). Certes, il aurait pu dire « juguler », « neutraliser » ou encore « rendre impuissant », « dompter », etc. Mais en creusant un peu, l'on s'aperçoit qu'*impuis-santer* a été utilisé pour la première fois en 1557 par Philibert Bugnyon, juriste et historien français, dans le seul ouvrage de poésie qu'il publia, les « *Érotasmes de Phidie et Gélasine* ».

Plus près de nous, Jean-Pierre Chevènement utilisa également ce mot en 2009. Donc, manifestement, ce mot n'a pas eu de chance et n'a pas été retenu pour figurer dans les dictionnaires, vu qu'il était très peu utilisé.

En apparaissant dans notre langue d'aujourd'hui, par intermittences et dans la bouche ou sous la plume de personnages médiatisés, ils ont peut-être une chance de reconquérir du terrain en sortant d'un oubli parfois immérité.

Henry LANDROIT

RICHELIEU INTERNATIONAL EUROPE



Dans sa mission de promotion de la francophonie, Le **Richelieu International Europe** s'adresse particulièrement aux jeunes par des actions diverses en liaison avec des établissements scolaires : soutien scolaire, organisation de concours de mots croisés, de poésie, de dictée, de rédaction et même un concours d'éloquence en Belgique.

Sans tenir compte des différences, de religions, d'idéologies ou de civilisations, le fait de parler la langue française crée entre les membres des pays francophones une véritable communion de pensée et d'intérêt.

Le **Richelieu International Europe** est un club service exclusivement d'expression française présent dans plusieurs pays du monde. Ses clubs sont des tribunes qui favorisent la culture, les échanges, la concertation, l'action collective, l'ouverture, la tolérance et l'aide à la jeunesse dans le monde entier et sous toutes ses formes. Ils se veulent intergénérationnels et mixtes.

Le **Richelieu International Europe**, dans le respect de ses valeurs et de sa devise « Paix et Fraternité », a pour mission de promouvoir la langue française à l'échelle internationale, nationale et locale et d'être au service de la jeunesse par des actions de type social, éducatif, culturel et humanitaire. Ces actions s'étendent à tout le monde de la francophonie et contribuent à l'épanouissement de la personnalité de ses membres.

28 rue des Sainfoins - 61000 Alençon - France
+33 (0)6 42 98 45 69 - webmestre@richelieurope.eu
www.richelieurope.eu

“Le Club de la Francophonie”





Jeux interclasses à l'Université nationale du Laos (UNL)

L'APFF et le RIE développent leurs projets à destination de la jeunesse francophone

Convaincus que l'une des clés du développement de la francophonie réside dans la jeunesse, l'APFF et le Richelieu international Europe (RIE) soutiennent, depuis plusieurs années, des projets initiés dans le cadre du mois de la Francophonie.

ARMENIE - concours d'essais

Lors de leur reportage en Arménie, impressionnés par la détermination de la jeunesse à participer aux changements politiques dans leur pays, les responsables de l'APFF ont proposé de créer un concours d'essais dont l'organisation a été confiée à Vartouhi Petrossian, professeure au département de Relations internationales de l'Université d'Etat et responsable de la francophonie à SPFA, une association humanitaire et culturelle qui compte plusieurs clubs francophones. Les jeunes ont répondu très nombreux à l'appel, motivés par le thème choisi : « Le rôle des jeunes dans la Révolution de velours de 2018 en Arménie ». Dans le *Courrier d'Erevan*, l'organisatrice du concours explique les raisons de cet engouement : « *il s'agit de leur vécu, d'un événement historique qui a abouti grâce à leur détermination* ».

LAOS - jeux interclasses

Différents partenaires académiques et institutionnels se sont unis pour organiser la sixième édition des Jeux interclasses, à destination des étudiants francophones de l'Université nationale. Le concours proposait de 2 épreuves dans lesquelles, les jeunes devaient débattre en français, à propos d'un sujet tiré au sort. Les cinq meilleurs de chaque niveau étaient sélectionnés pour la deuxième épreuve qui consistait aussi à donner son avis sur un sujet imposé et répondre aux questions d'un jury. Un concours très attendu, qui a fait l'objet d'un reportage dans le journal télévisé laotien. Pas moins de 250 personnes venant de différents départements de la Faculté des Lettres et de la faculté des Sciences de l'Education ont tenu à y prendre part.

VIETNAM - concours de dictée

L'édition 2019 de la Journée internationale de la Francophonie s'intitulait : « *En français... s'il vous plaît ;-)* #malanguefrançaise », avec la volonté de transmettre une image moderne de la langue de Molière et de montrer sa vitalité. L'événement s'est déroulé les 15 et 16 mars, sur la place Ly Thai To, en plein cœur d'Hanoï, au bord du lac Hoan

Kiem. En marge de cette journée, le département de français de l'Université de Hanoi a pu maintenir son traditionnel concours de dictée, grâce au soutien de l'APFF et du RIE.

BELGIQUE - ImproPhonies 2019

En Belgique aussi, les jeunes étaient invités à s'exprimer en français. Pour la deuxième année, de nombreuses ambassades et associations vouées à la promotion de la langue et de la culture françaises organisaient *ImproPhonies* un événement basé sur l'improvisation théâtrale. A la Maison des cultures de Molenbeek, des jeunes issus d'écoles des trois communautés linguistiques du pays ont participé, sous la conduite de cinq comédiens professionnels, à un atelier sur les techniques de l'improvisation, à l'issue duquel participants et animateurs ont donné une représentation improvisée. Dans la soirée, les cinq comédiens (français, québécois, marocain, réunionnais et belge) se sont produits dans un spectacle d'improvisation, à la Maison de la Francité à Bruxelles.

On n'oubliera pas de mentionner également, l'appui de l'APFF et du RIE, au projet de Buku, centre culturel en République démocratique du Congo (voir par ailleurs).

Enfin, on signalera aussi le soutien au concours AMOPA Flandre et le prix de français récompensant les meilleurs étudiants du Collège d'Europe de Bruges. Nous reviendrons en détails, sur ces deux événements, dans le prochain numéro de notre magazine.

Edgar FONCK



Belgique - Improphonies 2019
Photo © Sébastien Devienne



Coup de projecteur sur les projets littéraires de BUKU au Congo

Avec de faibles moyens, Stéphanie Boale a créé l'asbl BUKU qui signifie « livre » en lingala. BUKU soutient des projets de littérature pour transmettre le savoir, partager les expériences et sauvegarder par l'écrit les traditions orales congolaises.

Espace culturel BUKU

L'asbl, basée en Belgique, a ouvert à Mbandaka (ex Coquilhatville, province de l'Equateur, Nord-Ouest du Congo), un espace culturel qui comprend une bibliothèque et une salle de lecture et sert aussi de lieu de rencontre des jeunes où ils peuvent lire, écrire et échanger sur des thèmes qui les touchent. Ses actions ont valu à Stéphanie Boale de se voir décerner, au Sénat, le titre de « Femme de Paix 2018 » du Conseil des Femmes de Belgique.

Qui est Stéphanie Boale ?

C'est avant tout une passionnée. Une femme ouverte et tournée vers les autres qui n'hésite pas à donner de sa personne pour aider son pays.

Après des études de journalisme à Kinshasa, Stéphanie Boale a travaillé au Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) à Bangui, en République Centrafricaine et collaboré avec l'Agence France Presse (AFP). Mariée à un Belge, elle vit depuis plus de quinze ans à Bruxelles. Passionnée de culture, de littérature, elle s'est aussi mise à l'écriture.

Recueil de textes

En 2016, BUKU a initié un concours de textes destiné aux élèves des écoles de Mbandaka. Cette année, l'opération se renouvelle et s'élargit à d'autres jeunes. Le thème de cette nouvelle édition est *la découverte*. Thème choisi parce que « de plus en plus de jeunes quittent leur foyer pour s'installer ailleurs. La migration n'est pourtant pas perçue de la même manière ni par ceux qui ont décidé de partir, ni par les habitants des pays d'accueil. Le manque de connaissance engendre la peur de l'autre ». Participent à cette seconde édition, les jeunes de Mbandaka ainsi que d'une école bruxelloise, d'une école de Verviers et de l'Institut français d'Izmir en Turquie. Les meilleures productions seront publiées dans un recueil qui sera présenté en mars 2020, dans le cadre de la Fête de la Francophonie.

Récolte de livres

L'Association pour la Promotion de la Francophonie en Flandre (APFF) et le Richelieu international Europe (RIE) participent aux projets de BUKU. Ils récoltent des livres pour la bibliothèque de Mbandaka et pour les écoles. Il s'agit notamment de rassembler des manuels scolaires, des livres sur le Congo ou écrits par des Africains, des livres de philosophie pour les classes supérieures, des BD et des ouvrages d'importants auteurs de la littérature française.

A-F COUNET

Informations : <http://www.buku-litterature.com>



Bibliothèque Buku à Mbandaka (RDC)



De g. à d. : Michel De Grave (RIE), Edgar Fonck (APFF) et Stéphanie Boale (BUKU)

Fêtes et Kermesses au temps des Brueghel au musée de Flandre à Cassel

Danse de noces, Jan I Brueghel l'Ancien, ca. 1600

Alors que l'Europe célèbre, en 2019, le 450^e anniversaire de la mort de Pieter Bruegel l'Ancien, le musée de Flandre à Cassel (Nord de la France) prend part, jusqu'au 14 juillet, à cet événement avec une exposition ambitieuse portant un éclairage inédit sur les Fêtes et Kermesses au temps des Brueghel.

Pour le grand public, les fêtes et les kermesses dans l'art flamand font écho aux œuvres de Pieter Bruegel l'Ancien. Nous avons tous en tête ces kermesses endiablées dans lesquelles les paysans dansent, boivent et ripaillent aux sons de la cornemuse. Un moment de communion et de joie de vivre, une perception colorée de la peinture flamande au XVI^e siècle.

Engouement pour la fête bruegelienne

Et pourtant, à ce jour, on ne dénombre que trois kermesses et noces villageoises peintes par le maître ! Ce sont sans doute les nombreuses copies, reprises et versions réalisées par ses successeurs et en particulier ses fils Jan et Pieter qui ont nourri le formidable engouement pour la fête bruegelienne.

« L'innovation de Pieter Bruegel l'Ancien réside avant tout dans sa manière d'appréhender l'espace et les personnages car la fête est un motif présent bien avant lui dans les gravures et les peintures », explique Sandrine Vézilier-Dussart, conservatrice. « Les dérives qui se glissent ici et là dans les différents plans peuvent, certes, offusquer mais elles traduisent surtout la dimension espiègle du genre satirique flamand. »



Sandrine Vézilier-Dussart, conservatrice

Figure emblématique, Pieter Bruegel l'Ancien a longtemps porté ombrage à ses fils et successeurs qui méritent aujourd'hui de ne pas être réduits à de simples imitateurs. Pieter II Brueghel est certainement l'exemple le plus significatif : maîtrisant parfaitement le vocabulaire de son père, il parvient à modeler de nouvelles compositions toujours en vogue dans le premier tiers du XVII^e siècle alors que le baroque fait son entrée triomphante en Flandre.

Parallèlement à la fête bruegelienne apparaissent d'autres représentations telles que la parabole du fils prodigue qui relance en quelque sorte les scènes galantes médiévales. Les sujets et les styles s'affranchissent des modèles bruegelien, preuve une fois de plus que l'art flamand est pluriel et foisonnant.

Une exposition-événement

Cette fantastique liberté de création qui anime la Flandre des XVI^e et XVII^e siècles fonde l'image de ce territoire profondément humaniste et convivial. Plus d'une centaine de toiles, gravures et instruments de musique en provenance de musées prestigieux et d'importantes collections privées sont joyeusement réunis pour cette exposition-événement. Une exposition importante aussi dans l'espace puisque, pour la première fois depuis la réouverture en 2010, elle investit la totalité du musée de Flandre (1000 m²).

Edgar FONCK

Informations : <https://museedeflandre.fr>



*La Procession nuptiale, Pieter II Brueghel
Bruxelles 1564 - Anvers 1638*

« Toutânkhamon - Le Trésor du Pharaon » à la Villette à Paris



Cercueil miniature canope à l'effigie de Toutânkhamon

Plus de cinquante ans après « l'exposition du siècle » qui avait réuni plus de 1,2 million de visiteurs en 1967, c'est l'occasion unique de redécouvrir jusqu'au 15 septembre 2019, à la Grande halle de la Villette à Paris, l'histoire du plus célèbre des pharaons avant l'installation permanente de cette collection au sein du nouveau Grand Musée Égyptien du Caire.

Passion pour l'Égypte et ses trésors

Présentée par le Ministère des Antiquités égyptiennes et IMG, en collaboration avec le musée du Louvre, cette exposition immersive présente une sélection de plus de 150 objets originaux issus du tombeau, parmi lesquels de nombreux objets personnels du jeune souverain qui l'ont accompagné dans la vie et dans la mort : des bijoux en or, des sculptures ainsi que des objets rituels, dont plus de cinquante exposés

pour la première fois en dehors de l'Égypte. En faisant revivre la légende du trésor du pharaon, la découverte du tombeau intact de Toutânkhamon, il y a près d'un siècle, a ravivé la passion pour l'Égypte et ses trésors.

Si les pharaons qui lui ont succédé ont failli réussir à effacer Toutânkhamon des livres d'histoire, la découverte de son tombeau en 1922 par l'archéologue et égyptologue britannique Howard Carter fit la une de la presse mondiale. Sans cette rencontre qui scella les destins des deux hommes que 3 400 ans séparaient, le pharaon de la XVIIIème dynastie aurait pu définitivement tomber dans l'oubli.

Pour la première fois, l'exposition « Toutânkhamon, le Trésor du Pharaon » propose de se concentrer sur l'interprétation et la signification rituelle des objets du tombeau. Parmi les pièces exceptionnelles à découvrir : naos en bois doré présentant des scènes de Toutânkhamon et Ankhésenamou, cercueil miniature canope à l'effigie de Toutânkhamon, statue à l'effigie du roi montant la garde, lit funéraire en bois doré. En plus de son accompagnement de l'exposition, le département des Antiquités égyptiennes du Louvre prête l'un de ses chefs-d'oeuvre : la statue du dieu Amon qui protège Toutânkhamon. Le musée organise également un itinéraire autour de « la Vallée des Rois » dans ses salles permanentes.

À l'issue d'une tournée mondiale qui passera par 10 métropoles, les objets présentés rejoindront la collection permanente du Grand Musée Égyptien en construction au Caire.

Etienne SANDEVOIR

Informations : www.expo-toutankhamon.fr

Cinéma : César, Magritte. Et après ?

Si les films primés aux César ou aux Magritte ressortent du côté de chez vous, allez voir « **Jusqu'à la garde** » de Xavier Legrand (le drame poignant d'un enfant victime du divorce violent de ses parents), César du meilleur film et de la meilleure actrice pour Léa Drucker.

Mais aussi « **Les Frères Sisters** » de Jacques Audiard (un western tourné en anglais), César du meilleur réalisateur, ou « **Les Chatouilles** » de Andréa Bescond et Eric Métayer avec Karin Viard, César du meilleur second rôle pour sa prestation hors norme d'une mère insensible au drame de sa fille victime d'un pédophile.

Côté belge, ne manquez pas « **Ni Juge ni soumise** » d'Yves Hinant et Jean Libon, César du meilleur documentaire, ni « **Girl** » de Lukas Dhont, oublié des César mais qui se console avec trois Magritte dont ceux du meilleur scénario et du meilleur acteur (Victor Polster).

Et après ? Allez voir « **Le mystère Henri Pick** » de Rémi Bezançon. Frabrice Luchini y incarne un Bernard Pivot qui se mue en enquêteur têtue pour démontrer qu'un roman à succès n'a pas pu être écrit par son auteur présumé, un pizzaiolo à première vue plus destiné à pétrir la pâte à pizza qu'à écrire un roman.

Luchini y est plus sobre que d'habitude et son duo avec Camille Cottin, la fille de l'auteur présumé, fonctionne en tout cas bien mieux que l'épilogue du mystère en deçà de l'attente.

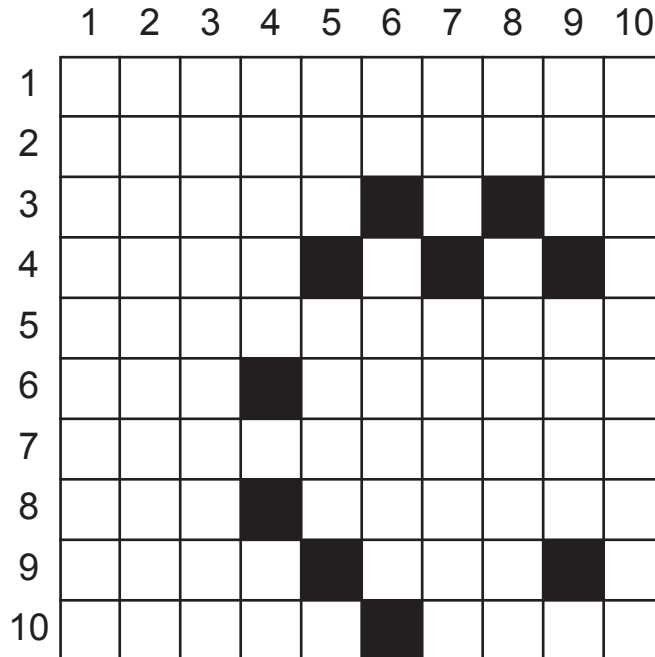
Si vous êtes aficionados de Juliette Binoche, « **Celle que vous voyez** » de Safy Nebbou, vous est destiné ! Claire (Juliette Binoche), écrivain dans la quarantaine, larguée par son mari pour une gamine, retrouve la joie de vivre en se prenant au jeu d'une relation sur internet qu'elle entame avec un jeune photographe (François Civil) qui pourrait être son fils... tout en utilisant le faux profil de sa nièce, de 24 ans sa cadette !

Entre vrai et faux, réel et virtuel, le film traite avec subtilité de la perte de contact avec la réalité et du déni de sa propre identité jusqu'à la folie avant de finir dans un registre plus proche du simple divertissement.

Enfin, si votre préférence va à Sandrine Kiberlain, allez donc voir « **Mon bébé** » de Lisa Azuelos. Elle y incarne avec détermination et émotion une maman de trois enfants dont la petite dernière file sur ses dix-huit ans et bientôt... dans une université canadienne. A la veille de se retrouver seule, elle se souvient des petits bonheurs familiaux d'un passé qui ne reviendra plus. Si nature et si émouvant.

Pierre GERMAÏ

MOTS CROISÉS



Horizontalement

1. Dresser des papillons - 2. Terme géométrique - 3. Roulette redoutable - Darne d'églefin - 4. Petite bête à fourrure 5. Intervention - 6. Réveille-matin - Déchiffreurs - 7. Débordants - 8. Marc déposé - Coupée - 9. Protecteur de foyer - Indien du Canada - 10. Antilope - Font revenir ceux qui s'en vont.

Verticalement

1. Cheveux dans la soupe - 2. A rapport à une période qui n'existe que deux fois l'an - 3. Crépira grossièrement - 4. Pigeon - Pendant - 5. Bière - Terres ceintes - 6. Donné avant d'attaquer - Forme d'Y de l'écu - 7. Ordre religieux - Lignes 8. Début de séance - Promise - 9. Epoque - Rapide - 10. Diminuées

Robert PARMENTIER (solution page 22)

EXPRESSION

Quelle est l'expression correcte ?

- Il y a belle heurette
- Il y a belle lurette
- Il y a belle leurette

Quelle est l'origine de cette expression ?

- Appartient au champ sémantique se rapportant à la pêche
- Utilisé au XVIIème siècle dans les propos galants
- Vient de la contraction de deux mots

Quel est le sens de cette expression ?

- Depuis longtemps
- Il y a une heure
- Avec passion, fougueusement

HIPPOLYTE (solution page 22)

ENIGMA

Des **homonymes** sont des mots qui se prononcent de façon identique et qui ont des significations différentes. Trouver ces 3 paires d'homonymes.

1. Sous la princesse / Aussi pour les supplices
2. Se lève avant d'être vidé / Habille les écureuils
3. On la jette ou la lève / Peut venir de Chine

HIPPOLYTE (solution page 22)



Association pour la Promotion de la Francophonie en Flandre (APFF asbl)

Oui, je soutiens votre action.

- Je deviens membre de votre association (cotisation 1 an : 15 €, Etranger 30 €).*
- Je deviens membre d'honneur de votre association (cotisation 1 an : 50 € ou plus).*
- Je renouvelle ma cotisation.*
- Je fais un don à votre association.*

Je verse la somme de € au compte BE89 2100 4334 2985 de l'APFF asbl.

Je recevrai « Nouvelles de Flandre » tous les trois mois pendant un an à partir du numéro 93.

Nom :

Prénom :

Société :

Adresse :

Courriel :

Code : Localité :

Pays :

Date : Signature :

* Prière de cocher la ou les cases de votre choix

Formulaire à retourner à APFF asbl
 Secrétariat : Spreeuwenlaan 12, B-8420 De Haan, Belgique
 Téléphone : +32 (0)59.23.77.01, Télécopieur : +32 (0)59.23.77.02
 Banque BNP Paribas Fortis : 210-0433429-85, IBAN : BE89 2100 4334 2985, BIC : GEBABEBB
 Courriel : apff@francophonie.be, Site : www.francophonie.be/ndf

SOLUTIONS

MOTS CROISÉS

V	E	R	B	A	L	I	S	E	R
E	Q	U	I	L	A	T	E	R	E
R	U	S	S	E		E		E	G
M	I	T	E		P		F		R
I	N	I	T	I	A	T	I	V	E
C	O	Q		L	I	R	A	I	S
E	X	U	B	E	R	A	N	T	S
L	I	E		S	L	I	C	E	E
L	A	R	E		E	T	E		E
E	L	A	N	D		S	E	L	S

Robert PARMENTIER

EXPRESSION

L'expression correcte est « il y a belle lurette » et signifie *il y a très longtemps*.

Cette expression est apparue en 1877. En fait, le mot *lurette* n'existe pas. Il résulte de l'agglutination de l'article défini élidé « l' » et du nom *heurette* ou *hurette*, qui est le diminutif d'heure.

Dans cette expression, on trouve le diminutif « -ette » accolé à l'heure qui voudrait normalement dire « une petite heure », sauf qu'elle est précédée de l'intensif « belle » qui donne au tout une échelle autrement plus vaste (comme quand on dit à son boucher : « mettez-moi une belle entrecôte », par exemple). L'adjectif « beau » dans ce cas a donc le sens de « remarquable par la taille, le poids, la quantité ».

On trouve également l'expression sous d'autres formes : « depuis belle lurette » ou « voici belle lurette ».

ENIGMA

1. Pois / poix

« La Princesse au petit *pois* » est un conte bien connu, écrit par Han Christian Andersen.

La *poix* est une matière visqueuse à base de résines et de goudrons végétaux que l'on versait bouillante sur les martyrs

2. Verre / vair

Il faut lever son *verre* avant de le vider.

Le *vair* est une fourrure grise et blanche d'une variété d'écureuils.

3. Ancre / encre

L'*ancre* d'un bateau se jette quand on désire s'arrêter à un endroit et on la lève lorsqu'on quitte le lieu.

L'*encre* est utilisée pour l'écriture et le dessin et réputée venir de Chine ou d'Orient.

HIPPOLYTE

■ L'unilinguisme, piège à touristes à la Côte belge ?



Le mot « drijfzand » (sables mouvants) n'est pas un mot très courant. « Serait-ce un piège à touristes francophones ? », s'est demandé Christophe Deborsu dans « On n'est pas tous les jours dimanche » sur RTL-TVI. Confronté à Willy De Waele, flamand rabique, le directeur de l'APFF proposait que partout en Belgique, les messages de sécurité soient affichés en quatre langues (français, néerlandais, allemand et anglais).

■ Forte baisse du français en Flandre

On a déjà souligné la baisse du niveau de français dans l'enseignement secondaire en Flandre. La même constatation peut être faite pour l'enseignement pour adultes où le nombre d'inscrits pour l'apprentissage d'une langue étrangère a baissé significativement. Ce sont surtout les langues telles que le français, l'anglais et l'allemand qui souffrent de ce recul. L'Italien et l'espagnol continuent par contre à séduire. Selon une information de plusieurs journaux flamands, le français connaît une particulièrement forte baisse, avec 22% d'étudiants en moins, depuis 5 ans. Le fait que les Flamands comprennent mieux l'anglais car il y sont de plus en plus confrontés peut sans doute expliquer la plus faible inscription pour des cours. (d'après Belga)

■ Déperdition de la langue néerlandaise

Si en Belgique, Flamands et Wallons défendent avec véhémence, leur langue, aux Pays-Bas, le néerlandais se meurt. A côté de l'anglais devenu la langue courante d'enseignement dans nombre d'établissements du troisième cycle, les études de littérature néerlandaise sont désertées. Ainsi, faute d'étudiants, l'université libre d'Amsterdam va, à l'avenir, faire l'impasse

sur l'enseignement de la licence de littérature et civilisation néerlandaises. Le cursus ferme. Seuls six étudiants de première année se sont inscrits pour suivre ces cours durant la dernière année universitaire. Ce seront les derniers de cette université amstellodamoise à obtenir un diplôme de littérature néerlandaise. La situation dans les cinq autres facultés du royaume où est étudiée la langue d'Erasmus n'apparaît pas plus reluisante. Au total, 200 étudiants seulement se sont inscrits en première année de licence à la dernière rentrée. (d'après Les Echos)

■ L'école francophone de Fourons sauvée

Nouvel épisode de la saga linguistique et communautaire aux Fourons : la majorité flamande, en place depuis 18 ans, avait mis en vente une partie du patrimoine immobilier dont l'école francophone. Cela mettait clairement en difficulté l'enseignement francophone à Fourons, d'où l'inquiétude des parents des 70 élèves des classes primaires sans compter les maternelles. Finalement, l'école a été rachetée par le Centre Sportif et culturel, pouvoir organisateur de l'enseignement francophone maternel et primaire des Fourons. L'avenir de l'école francophone est assuré.

■ Mythe flamand réfuté



Il est un sujet qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive en Belgique : sur les champs de bataille de la Première guerre mondiale, des soldats flamands auraient été tués parce qu'ils ne comprenaient pas les ordres donnés en français par les officiers de l'armée belge. Dans le documentaire « Ceci n'est pas un lion » du réalisateur québécois Jean-Pierre Roy, l'historien Bruno De Wever réfute vivement cette allégation : « *c'est un mythe* » dit-il, en précisant : « *on n'a pas besoin de beaucoup de mots pour faire le combat. Ces Flamands n'étaient pas cons. Ils étaient*

capables de comprendre des ordres en français. Il ne faut pas lire Voltaire pour être un combattant ». L'historien ajoute : « *c'est un mythe très fort créé par le mouvement nationaliste anti-belge pour dire une chose : la Belgique ce n'est pas notre patrie* ». (<https://www.facebook.com/cecinestpasilanion/>)

■ Décès de Bernard Dadié

« *Le père de la littérature ivoirienne* », l'écrivain Bernard Dadié, homme engagé et auteur d'une œuvre prolifique est décédé à l'âge de 103 ans. L'écrivain a abordé tous les genres littéraires : poésie, roman, chronique, conte traditionnel et surtout le théâtre. Son autobiographie romancée, « *Climbié* », parue en 1952, est sans doute son œuvre la plus célèbre, également très critique vis-à-vis du colonialisme. Bernard Dadié a obtenu le Grand prix littéraire d'Afrique noire pour « *Patron de New York* », et le prix UNESCO/UNAM pour son action en faveur de la culture africaine. Le Grand Prix des mécènes lui a également été décerné en hommage à toute son œuvre bibliographique. En novembre dernier, à Bruxelles, Bernard Dadié était mis à l'honneur lors de la Journée internationale de l'écrivain africain soutenue par l'APFF.

(d'après la RTBF)

■ Titres et métiers au féminin

Ambassadrice, pompière, procureure ou tour opératrice sont sur le point d'entrer dans le lexique officiel, dûment adoubees par l'Académie française. Après avoir freiné des quatre fers, la vénérable institution consent à féminiser les noms de métier : un grand pas vers la fin de l'invisibilité des femmes dans la langue. Sous la pression de la société, du gouvernement et de la justice, la commission "féminisation" valide une tendance qui se généralise depuis déjà quelques années. La France est à la traîne puisqu'il y a déjà belle lurette qu'au Canada, en Belgique et en Suisse, les lexicographes avaient féminisé les noms de métiers comme en témoigne le guide « *Mettre au féminin, guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade et titre* » (qui en est déjà à sa 3ème édition) publié par le Service de la langue française de la Fédération Wallonie-Bruxelles. (d'après TV5Monde)

■ Hégémonie de l'anglais

Dans son ouvrage « La Domination de l'anglais: un défi pour l'Europe » (Editions Libre et Solidaire), un expert britannique, Robert Phillipson dénonce le fait que l'anglais, souvent vendu comme une « panacée linguistique », est devenu hégémonique au sein des institutions de l'Union européenne. En effet, en 1973, quand le Royaume-Uni est entré dans l'UE, 60% des documents de la Commission européenne étaient rédigés en français et 40% en allemand. Aujourd'hui, ils sont en anglais à 82%, et seulement à 3% en français, qui reste cependant la deuxième langue source, selon des chiffres officiels. Une domination de l'anglais, selon le chercheur, que le Brexit ne devrait pas renverser et qui instaure une « inégalité fondamentale » en Europe. (d'après l'AFP)

■ La librairie francophone en TV

L'émission de radio *La Librairie Francophone* proposée par les Médias Francophones Publics et animée par Emmanuel Khérad, est désormais diffusée une fois par mois, sur la chaîne TV5Monde. Coproduite et diffusée depuis douze ans par quatre chaînes de radio (France Inter, RTBF La 1ère, RTS La 1ère, ICI Radiocanada), cette émission littéraire unique en son genre rassemble chaque semaine plus de trois millions d'auditeurs à travers le monde. Comme le programme radio, la version télévisée de 52 minutes met en lumière chaque mois des auteurs, des artistes et des libraires issus du monde francophone dans toute sa diversité. Tous les genres sont aussi représentés dans cette version TV.

■ Précarité des profs de langue à l'UE

Un collectif de formateurs en langue dans les institutions de l'Union européenne a remis à la Commission, une pétition de 4.000 signatures dénonçant la précarité de leur statut (un régime de faux indépendant procurant une rémunération nette mensuelle d'environ 1.200 euros pour un temps plein), bien éloigné de ceux des fonctionnaires européens. « *Les institutions européennes se targuent de lutter contre le travail précaire, mais elles autorisent en réalité, dans leurs propres murs, des conditions de travail inacceptables* », affirme le Collectif des indépendants formateurs de langues (CIFL), tout en plaçant : « *nous sommes les agents du multilinguisme, un élément fondamental de l'Union européenne, nous méritons des conditions de travail décentes* ».

■ Manneken-Pis aux couleurs de la Francophonie



Dans le cadre des célébrations de la Journée internationale de la Francophonie, et pour la deuxième année consécutive, le fameux Manneken-Pis a porté avec fierté les couleurs de la Francophonie. Accompagné par la fanfare et des membres de l'Ordre des amis de Manneken-Pis, le personnel

de la Représentation permanente de l'OIF auprès de l'Union européenne, ambassadeur en tête - en présence de ses homologues de plusieurs Etats et gouvernements de l'OIF, de parlementaires, et de présidents d'association dont l'APFF - ont défilé le 20 mars dernier dans les ruelles du centre historique de Bruxelles avant de partager le verre de l'amitié francophone.

■ Prix littéraire Richelieu

Annoncé à l'occasion de la Semaine de la langue française, le *Prix Littéraire Richelieu de la Francophonie* sera remis officiellement au cours du Congrès du Richelieu International Europe, en octobre prochain, à Reims. La lauréate de cette 6ème édition est la Tchèque Lenka Hornáková-Civade pour son roman en langue française « Une verrière sous le soleil », paru chez Alma Editeur. Écrit avec la même splendide énergie que « Giboulées de soleil » (Prix Renaudot des lycéens 2016), ce roman nous place dans le Paris de la fin des années 1980, auprès d'un personnage qui se demande comment grandir, être libre, connaître le monde au-delà des apparences. Elle le découvrira à travers les mots et les gestes des autres.

Soutenez l'Association pour la Promotion de la Francophonie en Flandre (APFF) et recevez « Nouvelles de Flandre » tous les trois mois pendant un an. Vous trouverez un formulaire d'adhésion en page 22.

Agenda

AVRIL 2019

- **Lu 01/04/2019 à Hanoï (Vietnam) - La Francodictée** - remise des prix aux lauréats du concours de dictée parrainé par l'APFF et le Richelieu international Europe - Organisateur: Département de français de l'université de Hanoï.
- **Lu 01/04/2019 à Ostende - Déjeuner amical** - rencontre entre membres et sympathisants du club - à 12h30 - prière de s'inscrire - Organisateur: Club Richelieu Littoral - Tél: 058.23.22.24.
- **Ma 02/04/2019 à Gand - Quand l'Europe s'autodétruit** - déjeuner-causerie par M. Jacques Offergeld - à 12h (ouverture des salons à 11h30) au CRAL, Recollettenlei - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire de Gand - Tél: 09.223.15.89.
- **Ma 02/04/2019 à Tervuren - Réunion du club-livres** - prêt gratuit de livres et échange d'impressions sur les livres lus - chaque premier mardi du mois de 14h à 16h - Organisateur: Vie et Culture Tervuren - Courriel: vieetculturetervuren@gmail.com
- **Me 03/04/2019 à Dilbeek - Ping Pong** - après-midi récréativo-sportive - à 14h dans le local de l'association- inscription obligatoire - Organisateur: Association Culturelle de Dilbeek - Tél: 0497.628.575
- **Me 03/04/2019 à Erevan (Arménie) - Le rôle des jeunes dans la révolution de velours de 2018 en Arménie** - Proclamation des résultats du concours d'écriture parrainé par l'APFF, le Richelieu international Europe et la SPFA - Organisateur: Faculté des Relations internationales de l'université d'État d'Erevan.

- **Me 03/04/2019 à Tervuren - Marche nordique** - dans le parc de Tervuren ou l'Arboretum - de 9h30 à 11h et chaque mercredi (sauf congés scolaires) - prière de s'inscrire - Organisateur: Vie et Culture Tervuren - Courriel: viectulturetervuren@gmail.com
- **Je 04/04/2019 à Gand - Bridge** - cours de perfectionnement ou pour semi-débutants - de 17h à 19h30 au CRAL, Recollettenlei 3 - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire de Gand - Tél: 09.223.35.73.
- **Ve 05/04/2019 à Gand - Bridge duplicate** - à 14h au CRAL, Recollettenlei 3 - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire de Gand - Tél: 09.223.35.73.
- **Sa 06/04/2019 à Bruxelles - Ellen Gallagher - Liquid intelligence** - visite guidée de l'exposition - à 11h au centre d'art contemporain, avenue Van Volxem, 354 - prière de s'inscrire - Organisateur: Le PAC Rhode - Tél: 02.358.11.38.
- **Sa 06/04/2019 en Famenne - Escapade culturelle** - visites guidées du War Memorial à Bastogne, du musée de la Famenne, de l'exposition du peintre Vanden Abeel et de l'église de Waha et ses vitraux de Folon - à 7h30 - départ en car - prière de s'inscrire - Organisateur: Association Culturelle Francophone de Zaventem - Tél: 068.55.32.64.
- **Sa 06/04/2019 à Tervuren - Marche nordique** - dans le parc de Tervuren ou l'Arboretum - de 10h30 à 12h et chaque samedi (sauf congés scolaires) - prière de s'inscrire - Organisateur: Vie et Culture Tervuren - Courriel: viectulturetervuren@gmail.com
- **Ma 09/04/2019 à Fouron-Saint-Martin - Europe, l'Art en 1900** - reportage audiovisuel par Jean-Claude Herman - à 20h15 au Centre Culturel des Fourons, Vogelstang 7 - Organisateur: Cap sur le Monde - Tél: 04.381.22.37.
- **Ma 09/04/2019 à Liège - Génération 80** - visite guidée de l'exposition consacrée à une décennie excentrique et délurée - à 10h30 à la gare des Guillemins - prière de s'inscrire - Organisateur: YWCA Anvers - Tél: 0477.62.75.41.
- **Ma 09/04/2019 à Liège - Chefs d'oeuvre** - visite guidée de l'exposition qui est un regard sur la collection du musée des Beaux-Arts de Liège - à 15h au musée de la Boverie - prière de s'inscrire - Organisateur: YWCA Anvers - Tél: 0477.62.75.41.
- **Me 10/04/2019 à Gand - Bridge récréatif** - à 19h30 au CRAL, Recollettenlei 3 - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire de Gand - Tél: 09.223.35.73.
- **Je 11/04/2019 à Gand - Bridge duplicate** - à 14h au CRAL, Recollettenlei 3 - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire de Gand - Tél: 09.223.35.73.
- **Je 11/04/2019 à Rhode-Saint-Genèse - Scrabble en duplicate** - à 13h30 à la Bibliothèque Charles Bertin, Parvis Notre-Dame 5 - Organisateur: Bibliothèque Charles Bertin - Tél: 02.358.10.53.
- **Je 11/04/2019 à Roubaix - L'Algérie de Gustave Guillaume** - visite guidée de l'exposition précédée d'un repas au restaurant du musée - 12h30 au musée La Piscine - prière de s'inscrire - Organisateur: Amitiés Franco-Belges du Courtrais - Tél: 056.71.53.36.
- **Sa 13/04/2019 à Dilbeek - Le français de Belgique et en Belgique** - conférence participative par Robert Massart - à 16h dans le local de l'association, chaussée de Ninove 116 - inscription obligatoire - Organisateur: Association Culturelle de Dilbeek - Tél: 02.569.53.70.
- **Di 14/04/2019 dans le Brabant - Randonnée** - promenade guidée par Georges Nootens, alliant sport, culture, nature et convivialité - à 13h30 - prière de s'inscrire - Organisateur: Vie et Culture Tervuren - Courriel: viectulturetervuren@gmail.com
- **Me 17/04/2019 à Dilbeek - Ping Pong** - après-midi récréativo-sportive - à 14h dans le local de l'association- inscription obligatoire - Organisateur: Association Culturelle de Dilbeek - Tél: 0497.628.575
- **Je 18/04/2019 à Renaix - Réunion du Cercle récréatif** - jeux de société - chaque jeudi de 14h à 18h à la brasserie "Chopin", Grand-Place 37 - prière de s'inscrire - Organisateur: Cercle Emile Verhaeren - Tél: 055.31.29.05.
- **Ve 19/04/2019 à Gand - Bridge duplicate** - à 14h au CRAL, Recollettenlei 3 - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire de Gand - Tél: 09.223.35.73.
- **Sa 20/04/2019 à Dilbeek - Yvan Tourgueniev, homme de paix, pont entre deux cultures** - conférence par Michel De Grave, président de Babelio, à propos de cet écrivain russe mais aussi écrivain en langue française - à 16h dans le local de l'association, chaussée de Ninove 116 - inscription obligatoire - Organisateur: Association Culturelle de Dilbeek - Tél: 02.569.53.70.
- **Ma 23/04/2019 à Gand - Les invasions de l'Angleterre : les conquêtes romaine, normande et la bataille d'Angleterre** - déjeuner-causerie par M. Benoit Beyer de Ryke - à 12h (ouverture des salons à 11h30) au CRAL, Recollettenlei - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire de Gand - Tél: 09.223.15.89.
- **Ma 23/04/2019 à Gand - Forum informatique** - atelier pour poser ses questions et solutionner ses problèmes informatiques - de 14h15 à 16h30 au C.R.A.L., Recollettenlei 3 - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire - Tél: 09.223.15.89.
- **Ma 23/04/2019 à Rhode-Saint-Genèse - Nous sommes à la lisière** - soirée littéraire animée par Michel Torrekens en présence de Caroline Lamarche, auteure du livre - à 20h15 à la Bibliothèque Charles Bertin, Parvis Notre-Dame 5 - Organisateur: Bibliothèque Charles Bertin - Tél: 02.358.10.53.
- **Me 24/04/2019 à Bruxelles - La Banque nationale** - visite guidée du nouveau musée de l'institution nationale - à 10h30 à la Banque nationale, rue Montagne-aux-herbes - inscription obligatoire - Organisateur: Association Culturelle de Dilbeek - Tél: 0497.628.575
- **Me 24/04/2019 à Diepenbeek - Olyfran : concours de français** - épreuve finale de sélection : expression orale - de 13h à 19h - Campus Diepenbeek UHasselt - Organisateur: Olyfran-Vlaanderen - Tél: 011.26.86.55.
- **Je 25/04/2019 à Gand - L'apéro du mois** - rendez-vous entre copains pour passer un moment convivial - 19h au 't Vrijdagsgevoel, Vrijdagmarkt, 29 - prière de s'inscrire - Organisateur: Association des Français de Gand - Tél: 09.226.03.90
- **Je 25/04/2019 à Rhode-Saint-Genèse - Scrabble en duplicate** - à 13h30 à la Bibliothèque Charles Bertin, Parvis Notre-Dame 5 - Organisateur: Bibliothèque Charles Bertin - Tél: 02.358.10.53.
- **Ve 26/04/2019 à Bioul - De la vigne au vin, en passant par la nature** - dans le cadre de l'escapade culturelle "d'un château à l'autre", visite du château de Bioul et de son vignoble suivie par une dégustation de vins et un lunch - à 11h - prière de s'inscrire - Organisateur: Rencontres Culturelles de Tervuren - Tél: 0496.78.44.45.
- **Ve 26/04/2019 à Arbre - Parcours de Jo Gérard la plume à la main** - dans le cadre de l'escapade culturelle "d'un château à l'autre", visite du château de Hubertmont et de l'exposition commentée par la fille de Jo Gérard - à 14h30 - prière de s'inscrire - Organisateur: Rencontres Culturelles de Tervuren - Tél: 0496.78.44.45.
- **Ve 26/04/2019 à Bruxelles - Bernard Van Orley, Bruxelles et la Renaissance** - visite guidée de l'exposition - à 14h à BOZAR - prière de s'inscrire - Organisateur: Vie et Culture Tervuren - Courriel: viectulturetervuren@gmail.com
- **Ve 26/04/2019 au Sa 27/04/2019 dans l'Avesnois (France) - Escapade culturelle** - visite de la région, du nouveau musée du verre et d'un atelier de fabrication d'objets en verre - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire de Gand - Tél: 09.223.15.89.
- **Sa 27/04/2019 à Berchem-sainte-Agathe - La campagne entre Berchem et Dilbeek** - promenade sous la conduite d'Albert De Preter, guide-nature - à 14h - inscription obligatoire - Organisateur: Association Culturelle de Dilbeek - Tél: 0497.628.575.

- **Sa 27/04/2019 à Kraainem - Réunion du Cercle de Poésie et de Littérature** - à 15h, rue des Sorbiers 3 - prière de s'inscrire - Organisateur: Cercle de Poésie et de Littérature - Tél: 02.731.61.48.
- **Sa 27/04/2019 à Rhode-Saint-Genèse - Parlotes rigolotes** - rendez-vous pour les enfants de 6 à 9 ans pour écouter Isa Rigolote - à 11h à la Bibliothèque Charles Bertin, Parvis Notre-Dame 5 - Organisateur: Bibliothèque Charles Bertin - Tél: 02.358.10.53.
- **Di 28/04/2019 à Rhode-Saint-Genèse - Atelier créatif** - atelier pour adultes pour explorer diverses techniques et s'ouvrir à l'imaginaire - de 10h30 à 12h à la Bibliothèque Charles Bertin, Parvis Notre-Dame 5 - prière de s'inscrire - Organisateur: Bibliothèque Charles Bertin - Tél: 02.358.10.53.
- **Di 28/04/2019 à Rhode-Saint-Genèse - Les conteries de Mamie Reine** - rendez-vous pour les petits de 3 à 6 ans pour écouter les histoires de Mamie Reine - à 11h à la Bibliothèque Charles Bertin, Parvis Notre-Dame 5 - Organisateur: Bibliothèque Charles Bertin - Tél: 02.358.10.53.
- **Di 28/04/2019 à Tervuren - Musée de l'Afrique** - visite guidée suivie d'un repas dans le restaurant et d'une promenade dans le parc - à 10h30 - à Africa museum à Tervuren - prière de s'inscrire - Organisateur: Association Culturelle de Grimbergen - Tél: 0497.51.08.31.
- **Ma 30/04/2019 à Gand - Dürer et la Melencolia** - déjeuner-causerie par M. Pierre Somville - à 12h (ouverture des salons à 11h30) au CRAL, Recollettenlei - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire de Gand - Tél: 09.223.15.89.

MAI 2019

- **Me 01/05/2019 à Dilbeek - Ping Pong** - après-midi récréativo-sportive - à 14h dans le local de l'association- inscription obligatoire - Organisateur: Association Culturelle de Dilbeek - Tél: 0497.628.575
- **Me 01/05/2019 au Sa 04/05/2019 à Gand - Artscène** - festival de théâtre de jeunes en français langue étrangère - au théâtre Tinnenpot, Tinnenpotstraat 21 - Organisateur: Association Roeland - Tél: 09/221 60 44
- **Me 01/05/2019 à Gand - Mots gourmands** - spectacle théâtral - poétique - musical, éloge de la gastronomie et de la gourmandise joué par la Compagnie théâtre Octobre (Lomme, France) - à 20h au théâtre Tinnenpot, Tinnenpotstraat, 21 - Organisateur: Alliance française de Flandre orientale - Tél: 0497.37.35.59.
- **Je 02/05/2019 à Gand - Bridge - cours de perfectionnement ou pour semi-débutants** - de 17h à 19h30 au CRAL, Recollettenlei 3 - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire de Gand - Tél: 09.223.35.73.
- **Je 02/05/2019 à Renaix - Réunion du Cercle récréatif** - jeux de société - chaque jeudi de 14h à 18h à la brasserie "Chopin", Grand-Place 37 - prière de s'inscrire - Organisateur: Cercle Emile Verhaeren - Tél: 055.31.29.05.
- **Ve 03/05/2019 à Gand - Bridge duplicate** - à 14h au CRAL, Recollettenlei 3 - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire de Gand - Tél: 09.223.35.73.
- **Ve 03/05/2019 à Gand - Une folie** - comédie de Sacha Guitry jouée par la troupe de comédiens amateurs "La Ruche" - à 20h à l'auditorium 61, Onderbergen 61 - Organisateur: Cercle Royal Dramatique "La Ruche" - Tél: 09.221.59.36 - thierry.mullens@gmail.com
- **Sa 04/05/2019 à Gand - Une folie** - comédie de Sacha Guitry jouée par la troupe de comédiens amateurs "La Ruche" - à 20h à l'auditorium 61, Onderbergen 61 - Organisateur: Cercle Royal Dramatique "La Ruche" - Tél: 09.221.59.36 - thierry.mullens@gmail.com
- **Sa 04/05/2019 à Tervuren - Marche nordique** - dans le parc de Tervuren ou l'Arboretum - de 10h30 à 12h et chaque samedi (sauf congés scolaires) - prière de s'inscrire - Organisateur: Vie et Culture Tervuren - Courriel: vieetculturetervuren@gmail.com
- **Di 05/05/2019 à Bruxelles - Le cimetière de Laeken** - visite guidée du petit "Père Lachaise" bruxellois, de ses deux églises et de la crypte royale - à 14h00 - prière de s'inscrire - Organisateur: Association Culturelle Francophone de Zaventem - Tél: 068.55.32.64.
- **Di 05/05/2019 à Gand - Le parc Gentbrugse Meersen** - promenade dans la réserve naturelle, un des poumons verts de la ville - à 14h15 - prière de s'inscrire - Organisateur: Entraide Française de Gand - Tél: 0493.08.35.53.
- **Di 05/05/2019 à Gand - Une folie** - comédie de Sacha Guitry jouée par la troupe de comédiens amateurs "La Ruche" - à 15h à l'auditorium 61, Onderbergen 61 - Organisateur: Cercle Royal Dramatique "La Ruche" - Tél: 09.221.59.36 - thierry.mullens@gmail.com
- **Lu 06/05/2019 à Ostende - Déjeuner amical** - rencontre entre membres et sympathisants du club - à 12h30 - prière de s'inscrire - Organisateur: Club Richelieu Littoral - Tél: 058.23.22.24.
- **Ma 07/05/2019 à Gand - Les pathologies de la Belgique** - déjeuner-causerie par M. Francis Van de Woestyne, éditorialiste en chef au Soir - à 12h (ouverture des salons à 11h30) au CRAL, Recollettenlei - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire de Gand - Tél: 09.223.15.89.
- **Ma 07/05/2019 à Tervuren - Réunion du club-livres** - prêt gratuit de livres et échange d'impressions sur les livres lus - chaque premier mardi du mois de 14h à 16h - Organisateur: Vie et Culture Tervuren - Courriel: vieetculturetervuren@gmail.com
- **Me 08/05/2019 à Gand - Bridge récréatif** - à 19h30 au CRAL, Recollettenlei 3 - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire de Gand - Tél: 09.223.35.73.
- **Me 08/05/2019 à Tervuren - Marche nordique** - dans le parc de Tervuren ou l'Arboretum - de 9h30 à 11h et chaque mercredi (sauf congés scolaires) - prière de s'inscrire - Organisateur: Vie et Culture Tervuren - Courriel: vieetculturetervuren@gmail.com
- **Je 09/05/2019 à Bruxelles - Sur les traces d'écrivains d'exception** - promenade commentée par Albert Dewalque, dans le parc royal, sur les traces de Rimbaud, Hugo, Valéry, Dickens, entre autres - à 10h30 - prière de s'inscrire - Organisateur: Association culturelle de Rhode-Saint-Genèse - Tél: 0476.77.22.69 - danielle.dejaer@gmail.com
- **Je 09/05/2019 à Gand - Bridge duplicate** - à 14h au CRAL, Recollettenlei 3 - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire de Gand - Tél: 09.223.35.73.
- **Je 09/05/2019 à Rhode-Saint-Genèse - Scrabble en duplicate** - à 13h30 à la Bibliothèque Charles Bertin, Parvis Notre-Dame 5 - Organisateur: Bibliothèque Charles Bertin - Tél: 02.358.10.53.
- **Je 09/05/2019 à Rhode-Saint-Genèse - Marc Meganck** - soirée littéraire animée par Rony Demaeseneer à la rencontre de cet écrivain et historien belge - à 20h15 à la Bibliothèque Charles Bertin, Parvis Notre-Dame 5 - Organisateur: Bibliothèque Charles Bertin - Tél: 02.358.10.53.
- **Je 09/05/2019 à Tervuren - Découvertes médicales, religion et politique : l'exemple de la circulation sanguine** - conférence de Jean Andris - à 20h - au Leolodge, Oude Leuvensebaan, 12 - prière de s'inscrire - Organisateur: Vie et Culture Tervuren - Courriel: vieetculturetervuren@gmail.com
- **Ve 10/05/2019 à Bruxelles - Course d'orientation** - initiation à ce sport de pleine nature avec boussole et carte - à 10h30 - au parc de la Woluwe - prière de s'inscrire - Organisateur: Association Culturelle de Grimbergen - Tél: 0497.51.08.31.
- **Ve 10/05/2019 à Dilbeek - Le jardin botanique de Bruxelles** - conférence par Denis Diagre, collaborateur scientifique au jardin de Meise - à 18h dans le local de l'association, chaussée de Ninove 116 - inscription obligatoire - Organisateur: Association Culturelle de Dilbeek - Tél: 02.569.53.70.

- **Sa 11/05/2019 à Boulogne-sur-mer (France) - Nausicaà, centre national de la mer** - visite du plus grand aquarium d'Europe - prière de s'inscrire - Organisateur: Association culturelle de Leeuw Saint Pierre - Tél: 0496.74.02.85.
- **Sa 11/05/2019 à Gand - Ikebana, arrangement de table** - atelier d'art floral animé par Florence Van Crombrugge, diplômée de l'école Sogetsu de Tokyo - à 14h chez un membre - prière de s'inscrire - Organisateur: Association des Français de Gand - Tél: 09.230.31.59.
- **Di 12/05/2019 dans le Brabant - Randonnée** - promenade guidée par Georges Nootens, alliant sport, culture, nature et convivialité - à 13h30 - prière de s'inscrire - Organisateur: Vie et Culture Tervuren - Courriel: vieetculturetervuren@gmail.com
- **Di 12/05/2019 à Renaix - Simone Veil** - conférence par Martine Cadière - à 17h au restaurant Remington, rue des Prisonniers Politiques 32 - prière de s'inscrire - Organisateur: Cercle Emile Verhaeren - Tél: 0472.38.55.77.
- **Ma 14/05/2019 à Gand - Quelques perles de Flamenco** - déjeuner-causerie par Jean Delbecque - à 12h (ouverture des salons à 11h30) au CRAL, Recollettenlei - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire de Gand - Tél: 09.223.15.89.
- **Ma 14/05/2019 à Gand - Forum informatique** - atelier pour poser ses questions et solutionner ses problèmes informatiques - de 14h15 à 16h30 au C.R.A.L., Recollettenlei 3 - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire - Tél: 09.223.15.89.
- **Ma 14/05/2019 à Louvain-la-Neuve - Musée L** - visite guidée de la collection qui rassemble le patrimoine de l'UCL - prière de s'inscrire - Organisateur: Association culturelle de Rhode-Saint-Genèse - Tél: 0476.77.22.69 - danielle.dejaer@gmail.com
- **Ma 14/05/2019 à Ruiselede - Les pianos Maene** - visite guidée de l'atelier - prière de s'inscrire - Organisateur: YWCA Anvers - Tél: 0477.62.75.41.
- **Ma 14/05/2019 à Tervuren - Musée de l'Afrique centrale** - visite guidée dans le cadre de l'excursion annuelle - prière de s'inscrire - Organisateur: Association culturelle de Rhode-Saint-Genèse - Tél: 0476.77.22.69 - danielle.dejaer@gmail.com
- **Me 15/05/2019 à Boulogne-sur-mer (France) - Escapade culturelle** - visite de la vieille ville et de Nausicaa, centre national de la mer - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire de Gand - Tél: 09.223.15.89.
- **Me 15/05/2019 à Dilbeek - Ping Pong** - après-midi récréativo-sportive - à 14h dans le local de l'association- inscription obligatoire - Organisateur: Association Culturelle de Dilbeek - Tél: 0497.628.575
- **Je 16/05/2019 à Gand - L'apéro du mois** - rendez-vous entre copains pour passer un moment convivial - 19h au 't Vrijdagsgevoel, Vrijdagmarkt, 29 - prière de s'inscrire - Organisateur: Association des Français de Gand - Tél: 09.226.03.90
- **Ve 17/05/2019 à Dilbeek - Du réfectoire des moines à la table des princes, vivre sainement au Moyen-Age** - conférence par Lara de Mérode, historienne spécialisée dans l'histoire de la médecine et de la pharmacopée - à 18h dans le local de l'association, chaussée de Ninove 116 - inscription obligatoire - Organisateur: Association Culturelle de Dilbeek - Tél: 02.569.53.70.
- **Ve 17/05/2019 à Gand - Bridge duplicate** - à 14h au CRAL, Recollettenlei 3 - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire de Gand - Tél: 09.223.35.73.
- **Ve 17/05/2019 à Loppem - Le château de la famille van Caloen** - dans le cadre de l'escapade culturelle "une journée brugeoise", visite guidée du château et de la fondation Jean van Caloen suivie par une surprise - à 11h - prière de s'inscrire - Organisateur: Rencontres Culturelles de Tervuren - Tél: 0496.78.44.45.
- **Sa 18/05/2019 à Gand - Soirée grecque** - soirée conviviale pour déguster des Mezedes, agrémentée par un chanteur - 19h au Prinsenhof - prière de s'inscrire - Organisateur: Association des Français de Gand - Tél: 09.226.03.90
- **Sa 18/05/2019 au Di 19/05/2019 en Ile de France - Weekend culturel** - diverses visites dont Vaux-le-Victome et son château; Provins, cité médiévale et le musée Camille Claudel à Nogent sur Seine - prière de s'inscrire - Organisateur: Association Culturelle Francophone de Zaventem - Tél: 068.55.32.64.
- **Di 19/05/2019 à Rhode-Saint-Genèse - Les conteries de Mamie Reine** - rendez-vous pour les petits de 3 à 6 ans pour écouter les histoires de Mamie Reine - à 11h à la Bibliothèque Charles Bertin, Parvis Notre-Dame 5 - Organisateur: Bibliothèque Charles Bertin - Tél: 02.358.10.53.
- **Me 22/05/2019 à Bruxelles - Bernard van Orley, Bruxelles et la Renaissance** - visite guidée de l'exposition - à 10h30 à BOZAR, rue Ravenstein - inscription obligatoire - Organisateur: Association Culturelle de Dilbeek - Tél: 0497.628.575
- **Je 23/05/2019 à Rhode-Saint-Genèse - Scrabble en duplicate** - à 13h30 à la Bibliothèque Charles Bertin, Parvis Notre-Dame 5 - Organisateur: Bibliothèque Charles Bertin - Tél: 02.358.10.53.
- **Je 23/05/2019 à Waterloo - Concert série "Laboratory"** - quintettes pour violoncelle de Glazounov et Schubert - à 20h15 à la Chapelle musicale - prière de s'inscrire - Organisateur: Association culturelle de Rhode-Saint-Genèse - Tél: 0495.11.52.67 - bresson.fl703@gmail.com
- **Ve 24/05/2019 à Bruxelles - La Maison de l'histoire européenne** - visite guidée de l'exposition permanente - à 14h - Parc Léopold, rue Belliard 135 - prière de s'inscrire - Organisateur: Vie et Culture Tervuren - Courriel: vieetculturetervuren@gmail.com
- **Ve 24/05/2019 à Bruxelles - Olyfran : concours de français** - proclamation des résultats de toutes catégories, participants néerlandophones et bilingues puis distribution des prix - à 15h au Département de l'enseignement de la Communauté flamande - Organisateur: Olyfran-Vlaanderen - Tél: 011.26.86.55.
- **Sa 25/05/2019 à Kraainem - Réunion du Cercle de Poésie et de Littérature** - à 15h, rue des Sorbiers 3 - prière de s'inscrire - Organisateur: Cercle de Poésie et de Littérature - Tél: 02.731.61.48.
- **Sa 25/05/2019 à Rhode-Saint-Genèse - Parlotes rigolotes** - rendez-vous pour les enfants de 6 à 9 ans pour écouter Isa Rigolote - à 11h à la Bibliothèque Charles Bertin, Parvis Notre-Dame 5 - Organisateur: Bibliothèque Charles Bertin - Tél: 02.358.10.53.
- **Di 26/05/2019 à Gentbrugge - Assemblée générale** - suivie d'un déjeuner - réservé aux membres - Organisateur: Entraide Française de Gand - Tél: 0493.08.35.53.
- **Di 26/05/2019 à Rhode-Saint-Genèse - Atelier créatif** - atelier pour adultes pour explorer diverses techniques et s'ouvrir à l'imaginaire - de 10h30 à 12h à la Bibliothèque Charles Bertin, Parvis Notre-Dame 5 - prière de s'inscrire - Organisateur: Bibliothèque Charles Bertin - Tél: 02.358.10.53.
- **Me 29/05/2019 à Rhode-Saint-Genèse - Atelier créatif** - activité imaginative autour d'un livre, pour les enfants - de 14h30 à 15h30 à la Bibliothèque Charles Bertin, Parvis Notre-Dame 5 - prière de s'inscrire - Organisateur: Bibliothèque Charles Bertin - Tél: 02.358.10.53.

JUIN 2019

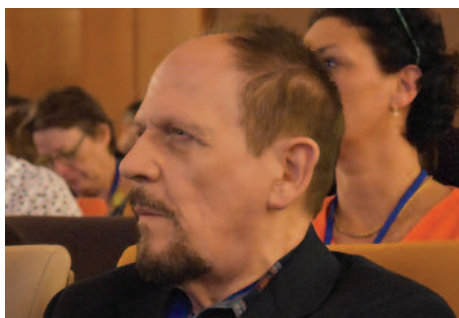
- **Sa 01/06/2019 à Tervuren - Marche nordique** - dans le parc de Tervuren ou l'Arboretum - de 10h30 à 12h et chaque samedi (sauf congés scolaires) - prière de s'inscrire - Organisateur: Vie et Culture Tervuren - Courriel: vieetculturetervuren@gmail.com
- **Di 02/06/2019 à Rhode-Saint-Genèse - Les conteries de Mamie Reine** - rendez-vous pour les petits de 3 à 6 ans pour écouter les histoires de Mamie Reine - à 11h à la Bibliothèque Charles Bertin, Parvis Notre-Dame 5 - Organisateur: Bibliothèque Charles Bertin - Tél: 02.358.10.53.

- **Lu 03/06/2019 à Bruxelles - Remise des prix du concours AMOPA Flandre** - ce concours est parrainé par l'APFF et le Richelieu International Europe - au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Organisateur: AMOPA Belgique.
- **Lu 03/06/2019 à Ostende - Déjeuner amical** - rencontre entre membres et sympathisants du club - à 12h30 - prière de s'inscrire - Organisateur: Club Richelieu Littoral - Tél: 058.23.22.24.
- **Ma 04/06/2019 à Tervuren - Réunion du club-livres** - prêt gratuit de livres et échange d'impressions sur les livres lus - chaque premier mardi du mois de 14h à 16h - Organisateur: Vie et Culture Tervuren - Courriel: vieetculturetervuren@gmail.com
- **Me 05/06/2019 à Dilbeek - Ping Pong** - après-midi récréativo-sportive - à 14h dans le local de l'association- inscription obligatoire - Organisateur: Association Culturelle de Dilbeek - Tél: 0497.628.575
- **Me 05/06/2019 à Tervuren - Marche nordique** - dans le parc de Tervuren ou l'Arboretum - de 9h30 à 11h et chaque mercredi (sauf congés scolaires) - prière de s'inscrire - Organisateur: Vie et Culture Tervuren - Courriel: vieetculturetervuren@gmail.com
- **Je 06/06/2019 à Gand - Le temps de lire** - débat autour du roman de Y.N. Harari "21 leçons pour le XXIème siècle" Editions Albin Michel - 16h, chez un membre - prière de s'inscrire - Organisateur: Association des Français de Gand - Tél: 09.245.06.72.
- **Je 06/06/2019 à Gand - Bridge** - cours de perfectionnement ou pour semi-débutants - de 17h à 19h30 au CRAL, Recollettenlei 3 - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire de Gand - Tél: 09.223.35.73.
- **Je 06/06/2019 à Renaix - Réunion du Cercle récréatif** - jeux de société - chaque jeudi de 14h à 18h à la brasserie "Chopin", Grand-Place 37 - prière de s'inscrire - Organisateur: Cercle Emile Verhaeren - Tél: 055.31.29.05.
- **Je 06/06/2019 à Rhode-Saint-Genèse - Scrabble en duplicate** - à 13h30 à la Bibliothèque Charles Bertin, Parvis Notre-Dame 5 - Organisateur: Bibliothèque Charles Bertin - Tél: 02.358.10.53.
- **Ve 07/06/2019 à Gand - Bridge duplicate** - à 14h au CRAL, Recollettenlei 3 - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire de Gand - Tél: 09.223.35.73.
- **Sa 08/06/2019 à Dilbeek - Gjovalin Nonaj** - accueil de l'accordéoniste, compositeur et arrangeur - à 16h dans le local de l'association, chaussée de Ninove 116 - inscription obligatoire - Organisateur: Association Culturelle de Dilbeek - Tél: 02.569.53.70.
- **Me 12/06/2019 à Gand - Bridge récréatif** - à 19h30 au CRAL, Recollettenlei 3 - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire de Gand - Tél: 09.223.35.73.
- **Je 13/06/2019 à Gand - Bridge duplicate** - à 14h au CRAL, Recollettenlei 3 - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire de Gand - Tél: 09.223.35.73.
- **Ve 14/06/2019 à Damme - Bonemhoeve** - visite guidée de la ferme du 13ème siècle et de ses jardins suivie d'un lunch dans une maison d'hôtes de la campagne dammoise - à 11h - prière de s'inscrire - Organisateur: Rencontres Culturelles de Tervuren - Tél: 0496.78.44.45.
- **Ve 14/06/2019 à Damme - Le château d'Oostkerke** - visite guidée par la propriétaire la Baronne François van der Elst - à 14h30 - prière de s'inscrire - Organisateur: Rencontres Culturelles de Tervuren - Tél: 0496.78.44.45.
- **Ve 14/06/2019 à Gand - Cocktail de clôture de la saison** - à 20h au CRAL, Recollettenlei 3 - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire de Gand - Tél: 09.223.15.89.
- **Sa 15/06/2019 à Bruxelles - Assemblée générale** - réservé aux membres - Organisateur: Association Culturelle de Grimbergen - Tél: 0497.51.08.31.
- **Sa 15/06/2019 à Lille - Plans reliefs** - visite guidée de l'exposition de maquettes de villes fortifiées - à 11h au Palais des Beaux-Arts, place de la République - prière de s'inscrire - Organisateur: Le PAC Rhode - Tél: 02.358.11.38.
- **Sa 15/06/2019 à Rhode-Saint-Genèse - Parlotes rigolotes** - rendez-vous pour les enfants de 6 à 9 ans pour écouter Isa Rigolote - à 11h à la Bibliothèque Charles Bertin, Parvis Notre-Dame 5 - Organisateur: Bibliothèque Charles Bertin - Tél: 02.358.10.53.
- **Sa 15/06/2019 en Tournai - Escapade culturelle** - visite guidée du musée des Arts décoratifs, du musée des Beaux-Arts, de la Maison du tourisme puis promenade dans la ville - à 7h - départ en car - prière de s'inscrire - Organisateur: Association Culturelle Francophone de Zaventem - Tél: 068.55.32.64.
- **Di 16/06/2019 dans le Brabant - Randonnée** - promenade guidée par Georges Nootens, alliant sport, culture, nature et convivialité - à 13h30 - prière de s'inscrire - Organisateur: Vie et Culture Tervuren - Courriel: vieetculturetervuren@gmail.com
- **Di 16/06/2019 à Deinze - Escapade à vélo** - journée balade à la découverte de la vallée de la Lys - à 9h45 - prière de s'inscrire - Organisateur: Association des Français de Gand - Tél: 09.230.31.59.
- **Lu 17/06/2019 à La Hulpe - Balade commentée et musicale** - au départ du château de la Hulpe, promenade guidée de 5 km, jusqu'à la chapelle musicale, repas puis concert - à 11h - rendez-vous au château de la Hulpe - prière de s'inscrire - Organisateur: Association Culturelle de Grimbergen - Tél: 0497.51.08.31.
- **Me 19/06/2019 à Dilbeek - Ping Pong** - après-midi récréativo-sportive - à 14h dans le local de l'association- inscription obligatoire - Organisateur: Association Culturelle de Dilbeek - Tél: 0497.628.575.
- **Je 20/06/2019 à Rhode-Saint-Genèse - Scrabble en duplicate** - à 13h30 à la Bibliothèque Charles Bertin, Parvis Notre-Dame 5 - Organisateur: Bibliothèque Charles Bertin - Tél: 02.358.10.53.
- **Je 20/06/2019 à Rhode-Saint-Genèse - Scrabble en duplicate** - à 13h30 à la Bibliothèque Charles Bertin, Parvis Notre-Dame 5 - Organisateur: Bibliothèque Charles Bertin - Tél: 02.358.10.53.
- **Ve 21/06/2019 à Bruges - Remise du prix de français** - prix décerné par l'APFF et le Richelieu International Europe, aux meilleurs étudiants du Département de Relations internationales et Diplomatie - sur invitation uniquement - Organisateur: Collège d'Europe à Bruges.
- **Ve 21/06/2019 à Bruxelles - Estampes au temps de Bruegel** - visite guidée de l'exposition - à 14h30 - à Bozar - prière de s'inscrire - Organisateur: Vie et Culture Tervuren - Courriel: vieetculturetervuren@gmail.com
- **Ve 21/06/2019 à Gand - Bridge duplicate** - à 14h au CRAL, Recollettenlei 3 - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire de Gand - Tél: 09.223.35.73.
- **Ve 21/06/2019 à Gand - Assemblée générale** - réservé aux membres - Organisateur: Association des Français de Gand - Tél: 09.226.03.90.
- **Sa 22/06/2019 en Bruxelles - Assemblée générale** - la réunion sera suivie d'un repas accessible également aux accompagnants - à 18h - réservé aux membres - Organisateur: Association Culturelle Francophone de Zaventem - Tél: 068.55.32.64.
- **Sa 22/06/2019 à Duisburg - Les jardins Frantzen** - visite guidée du parc de sculptures - à 14h30 - Waaienbergh 17 - prière de s'inscrire - Organisateur: Association Culturelle Francophone de Zaventem - Tél: 068.55.32.64.
- **Sa 29/06/2019 à Kraainem - Réunion du Cercle de Poésie et de Littérature** - à 15h, rue des Sorbiers 3 - prière de s'inscrire - Organisateur: Cercle de Poésie et de Littérature - Tél: 02.731.61.48.

Remarques : Les activités qui ne se déroulent pas en Flandre sont organisées au départ de la Flandre. Consultez les mises à jour sur notre site internet.

Le français en Belgique

Conférence participative



Pendant les siècles qui ont précédé la création de la Belgique, ni le français ni le néerlandais n'étaient la langue de la majorité de la population sur notre territoire. Au Nord, les gens parlaient des dialectes flamands, germaniques, au Sud, des dialectes romans, d'origine latine, appartenant à la grande famille des langues d'oïl, exactement comme le français.

C'est le rattachement des Pays-Bas du Sud (la future Belgique) à l'Empire de

Napoléon qui a retourné cette situation : la France révolutionnaire ne voulant plus de ce qu'elle appelait « les patois », au nom de l'Égalité des citoyens. La connaissance et l'emploi du français ont fait d'énormes progrès chez nous en l'espace d'une génération. Quelques années après, avec la création de l'Etat belge, le français a été promu au rang de langue officielle de l'État, donc aussi langue de l'enseignement. Actuellement, notre pays est un pays bilingue. Bruxelles est l'une des principales métropoles de langue française. Le français de Belgique a sa personnalité propre, ses accents, ses expressions, ses habitudes langagières, qui n'existent parfois que dans des territoires limités. On relève même quelques cas de « belgicisms faux anglicismes ». A l'invitation de l'Association culturelle de Dilbeek, Robert Massart, ancien professeur de français dans le supérieur pédagogique et animateur d'ateliers participatifs à la Maison de la Francité s'emploiera à faire la lumière sur ce phénomène : la francophonie belge.

Dilbeek 13/04

D'un château à l'autre

Visites guidées



Rencontres culturelles Tervuren emmène ses membres pour une balade mêlant plaisirs de bouche et d'esprit.

La matinée sera consacrée à la visite du château de Bioul, niché dans la vallée de la Meuse, propriété de la famille Vaxelaire. Cette demeure abrite une belle histoire d'amour entre son patrimoine et ses 11 hectares de vignes qui font revivre le passé viticole des lieux, appelés « Vignouille ». Le parcours découverte « Made in Bioul » plonge

dans l'histoire du lieu et de la famille, la culture Bio de l'entreprise, l'approche climatique et ses enjeux, les étapes de fabrication du vin. Il sera suivi d'une dégustation de trois différentes cuvées.

L'après-midi, ce sera la rencontre au château d'Hubermont, avec Christine Gérard et son époux François De Hareng qui commenteront personnellement l'exposition consacrée à leur père « Parcours de Jo Gérard la plume à la main ». Cette exposition reprend les différentes étapes de la vie de ce charismatique historien et journaliste qui donna le goût de l'histoire à des générations de compatriotes : sa famille, ses études, ses premiers écrits et livres, ses collaborations à divers journaux, magazines, depuis 1942, ses émissions de télévision, des lettres manuscrites rares de personnalités qu'il a connues, ses aquarelles, une vidéo interview par Télé-Bruxelles... De nombreuses photos, documents rares et tous les livres de Jo Gérard illustreront ce remarquable parcours.

Bioul et Arbre 26/04

■ « Nous sommes à la lisière »

Soirée littéraire par Michel Torrekens



Caroline Lamarche présente, son nouveau recueil de nouvelles à la Bibliothèque Charles Bertin, « Nous sommes à la lisière ». Jusqu'à ce qu'il étende le cercle de sa compassion à toutes les créatures vivantes, l'homme lui-même ne trouvera pas la paix, écrivait Marguerite Yourcenar. L'avidité humaine éloignant cette paix toujours davantage, la tentation est grande de désespérer de l'avenir. Mais non de l'imagination qui ressurgit toujours sous forme d'histoires. Il leur suffit d'être attentives à la vie animale. Dans ce recueil, neuf créatures furtives ont croisé autant d'humains en déroute.

Rhode-St-Genèse 23/04

■ Bernard van Orley

Visite guidée de l'exposition



Bernard van Orley est l'une des figures clés de la Renaissance flamande. Cet artiste du XVI^e siècle était peintre à la cour de Marguerite d'Autriche et de Marie de Hongrie et fut à la tête de l'un des plus grands ateliers de son époque. Il concevait aussi des tapisseries et des vitraux. Ses portraits lui ont permis d'intégrer un impressionnant réseau de conseillers politiques, d'ecclésiastiques et de penseurs humanistes. Pour la première fois, ses œuvres sont rassemblées là où elles ont jadis été créées. Une visite organisée par Vie et Culture Tervuren et l'Association culturelle de Dilbeek.

Bruxelles 26/04 et 22/05

■ **Mots gourmands** Spectacle théâtral, poétique et musical



A l'invitation de l'*Alliance française de Flandre-Orientale*, la compagnie Théâtre Octobre (Lomme, France) jouera, avec quatre comédiens et un musicien, un spectacle théâtral, poétique et musical en français sur la gastronomie et la gourmandise, la nourriture et la cuisine. Un spectacle théâtral, un cabaret, dédié aux arts de la littérature, de la gastronomie et de la musique ! L'*Alliance française* offrira une représentation de ce spectacle aux jeunes participants de Artscène, festival de théâtre de jeunes en français langue étrangère, organisé par l'asbl Roeland, du 2 au 4 mai.

Gand 01/05

■ **Simone Veil**
Conférence de Martine Cadière



Il y a quarante ans, Simone Veil défendait à l'Assemblée son projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse, avec une conviction et un courage remarquables. Née en 1927 à Nice dans une famille juive aisée, arrêtée par la Gestapo et déportée à Auschwitz, Simone Veil devient magistrate et ministre de la Santé. Elle sera ensuite élue première présidente du Parlement européen. Femme courageuse et volontaire, Simone Veil est l'une des figures politiques françaises les plus populaires que découvriront les membres du *Cercle Verhaeren* de Renaix.

Renaix 12/05

Une Folie

Pièce de Sacha Guitry jouée par la troupe *La Ruche*

L'auteur pendant toute la pièce fait l'éloge de la rupture qui est pour lui le pendant indispensable du mariage. Cette écriture superbe, concentré d'esprit et de malice, donne envie de se procurer le texte pour en apprendre des tirades par cœur. Et pas un mot n'a été touché au texte original !

« Une Folie » c'est tout un univers, où nous découvrons le docteur Flache, célèbre psychiatre sur le point de quitter Paris pour prendre sa retraite dans le midi, laissant ses patients, son joli pavillon du XVIIIème et son 'infirmière'... Mais c'est sans compter sur l'irruption soudaine de Jean-Louis, puis de sa troublante et volcanique épouse Missia, dans son bureau. Chacun lui demandant d'examiner son conjoint qu'il croit devenu fou...

En 1934, le divorce est un sujet encore très délicat. Avec cette pièce, Sacha Guitry, en véritable visionnaire, brise ce tabou avec humour et finesse. Il faut dire que l'auteur maîtrisait le sujet des amours et des ruptures puisqu'il a été marié cinq fois et était un grand séducteur.

Dans une mise en scène signée Frank Degruyter, la troupe *La Ruche* et ses cinq de ses comédiens pétillants : Stéphane Storme, Françoise Peckstadt, Alexandre Leruth, Véronique De Witte et Morgane Hermanns rivalisent de talent pour faire de cette pièce, un véritable feu d'artifice. Une pièce qui sera jouée à l'Auditorium 61 à Gand.

Gand 3, 4 et 5/05



Les pathologies de la Belgique

Conférence de Francis Van de Woestyne

Le *Cercle royal artistique et Littéraire* de Gand accueille Francis Van de Woestyne, éditorialiste en chef à *La Libre*. La Belgique est un pays de cocagne. Le niveau de bien-être y est un des plus élevés au monde. Notre système de sécurité sociale est unique. Préservé des cataclysmes climatiques, le pays offre des conditions de vie agréables aux Belges et aux nombreux expatriés et étrangers qui choisissent notre royaume pour patrie.

Mais un danger guette notre pays : l'extrême complexité des institutions belges a pour conséquence d'éloigner le citoyen du monde politique. Le fédéralisme que les hommes politiques ont décidé d'appliquer à la Belgique était une manière de répondre aux légitimes aspirations régionales. Mais, contrairement aux autres systèmes fédéraux, il s'agit d'un fédéralisme de déconstruction et non de construction : on n'a pas décidé ce que Wallons, Bruxellois, Flamands et Germanophones allaient faire ensemble mais plutôt ce que chacun ferait dans son coin.

Au fil des ans, la Belgique, ce pays où il fait bon vivre, a accumulé une série de pathologies : complexité institutionnelle, absence de sentiment national, affaires, rivalités sous-régionales, etc. Ces problèmes poussent une partie des citoyens à préférer les solutions simplistes proposées par les nationalistes, les populistes, les extrémistes. D'où cette question : nos hommes politiques sont-ils encore à la hauteur des enjeux ? Comment redonner du souffle au pays ? Comment réenchanter notre démocratie ?



Gand 7/05

Ville de Tournai

Escapade culturelle



Fondée il y a plus de 2 000 ans, Tournai est l'une des plus anciennes villes de Belgique, avec Arlon et Tongres. C'est une localité importante au temps des Romains. Cité royale sous le règne de Childéric Ier et de Clovis Ier, et donc ainsi la première capitale du royaume franc, elle changera bien souvent de culture dominante. La ville jouera un rôle important au sein du Comté de Flandre durant le Moyen Âge et la Renaissance.

Classés au patrimoine mondial de l'UNESCO, la cathédrale Notre-Dame et le beffroi sont les symboles de ce passé médiéval prestigieux. La cathédrale, imposante construction d'art roman et d'architecture gothique, est célèbre pour ses cinq tours ainsi que pour son trésor. Elle est dominée par le beffroi datant du XIIIe siècle (le plus ancien de Belgique), offrant une superbe vue sur la ville. En face du beffroi se trouve l'église Saint-Quentin au style roman, un autre chef d'œuvre architectural à visiter ainsi que la tour médiévale du Fort Rouge, située derrière. A ne pas manquer, non plus, la Grand-Place bordée de bars et de restaurants ou encore, le pont des Trous, enjambant l'Escaut, l'un des trois derniers ponts médiévaux du monde. Au début du siècle dernier, l'Art nouveau prend place dans la ville avec la construction de belles demeures bourgeoises et du musée des Beaux-Arts selon les plans de Victor Horta. Une escapade dans cette ville ancestrale, organisée pour les membres de l'Association culturelle francophone de Zaventem.

Tournai 15/06

Plans-reliefs

Visite de l'exposition



Au sous-sol du palais des Beaux-Arts de Lille, on peut découvrir, autrement, quelques-unes des villes fortifiées au nord du Royaume de France : Lille, Calais, Ostende, Ypres, Charleroi... Quelque 15 maquettes offrent une représentation précise de ce qu'étaient ces villes, fortifiées par Vauban, sous l'Ancien Régime. Des pièces uniques, délicates, réalisées au XVIIIe siècle, initialement à des fins militaires.

La création et l'utilisation de ces maquettes commencent au temps de Louis XIV. Lorsque le Roi Soleil prend conscience du rôle essentiel des places fortes dans la conduite des guerres et la consolidation des frontières. Pour élaborer ses stratégies, étudier l'attaque et la défense de ces places, il passe commande à des ingénieurs et architectes. Les plans sont des répliques parfaites des villes convoitées. Chaque maison, chaque rue, mais aussi chaque arbre est reproduit à l'identique.

Au sous-sol du musée des Beaux-Arts de Lille, dans une grande pièce plongée dans l'obscurité, trônent ainsi ces œuvres, fragiles et seulement éclairées par quelques spots. Posées sur un socle de bois profilé pour rendre le relief de la ville, les maquettes établies au 1/600e, sont de véritables photographies en 3D des cités, de leurs faubourgs et des campagnes environnantes, au moment de leur conception. Papier aquarellé pour les édifices, arbres de soie, cathédrales en bois, brins hachés pour la végétation... Le travail est minutieux, fascinant de précision. Une visite qu'organise le PAC Rhode.

Lille 15/06

La vallée de la Lys

Balade à vélo



Comme de tradition, les Français de Gand partent à bicyclette, à la découverte de la campagne qui borde la Lys entre Gand et Deinze qui a tant inspiré les peintres de la fameuse école de Latem. Tout est prévu pour la participation de tous : un circuit d'environ 40 km adapté aux performances sportives des petits et grands, jeunes et moins jeunes ; la location éventuelle de vélos électriques ainsi que de larges pauses. A midi, ceux qui préfèrent ne pas pédaler rejoindront le groupe dans un petit bistro à Astene et partager, en fin de parcours, le verre de l'amitié bien mérité.

Deinze 16/06

L'estampe au temps de Bruegel

Visite guidée

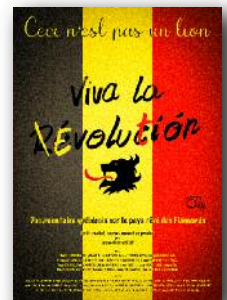
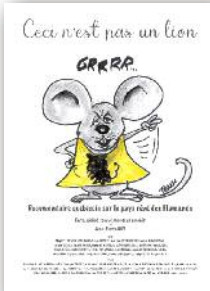


Dans le cadre de l'année Bruegel, BOZAR présente *L'estampe au temps de Bruegel* qui brosse un tableau de la production de gravures à l'époque de Bruegel. Réputation du maître oblige, son oeuvre fait de l'ombre à de nombreuses autres images et illustrations sur papier qui sont autant de véritables bijoux à découvrir. La gravure a été utilisée dans différentes formes de communication visuelle, des « journaux » de l'époque à la propagande politique. Les membres de *Vie et Culture Tervuren* découvriront les oeuvres de peintres, sculpteurs et architectes au talent incomparable.

Bruxelles 21/06



Ceci n'est pas un lion



Documentaire québécois sur le pays rêvé des Flamands

Écrit, réalisé, tourné, monté et produit par Jean-Pierre ROY

avec

Siegfried BRÄCKE, Willy CLAES, Bruno COPPENS, Jean-Luc CRUYCKE, PAAN, Georges PALLEMAËNE, Herman DE GROO, Bart DE WEVER, Bruno DE WEVER, Filip DEWINTER, Raoul HEPEBOUW, Pierre KRÖLL, Yves LETERME, Paul MAÛNETTE, Olivier MAINOAIN, Anne MORELLI, Jean QUATREMER, Marcel SEL, Pave SINARDET, Pascal SMET, Antoinette SPAAK, Freddy THIELEMANS, Damien THIERY, Alex VIZOREK

Projection au cinéma Le Stockel lundi 6 mai à 20h

Avenue de Hinnisdael 17, 1150 Bruxelles

Organisé par le

CEG

CENTRE D'ÉTUDES
JACQUES GEORGIN

Réservez vos billets sur Internet

www.cecineestpasunlion.com

Tarif à 10 Euros... Billets aussi disponibles sur place

Pour obtenir des infos ou pour organiser une projection du film, contactez Jean-Pierre Roy au +32 470 26 22 75